

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-C)

Numéro de gestion : 2016 B 05632

Numéro SIREN : 339 379 984

Nom ou dénomination : SAUR

Ce dépôt a été enregistré le 12/09/2019 sous le numéro de dépôt 39623

SAUR S.A.S.

Siège Social : 11 Chemin de Bretagne – 92130 ISSY LES MOULINEAUX

Société par Actions Simplifiée au capital de 101 529 000 €

339 379 984 RCS NANTERRE



RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT

A LA DECISION DE LA COLLECTIVITE DES ASSOCIES

COMPTES CONSOLIDES GROUPE SAUR *Normes IFRS*

Exercice clos au 31 décembre 2018



COMPTES CONSOLIDES GROUPE SAUR

au 31 décembre 2018

SITUATION DE L'ENSEMBLE CONSTITUE PAR LES ENTREPRISES COMPRISES DANS LA CONSOLIDATION

CONTEXTE & ENVIRONNEMENT 2018

L'année 2018 aura été marquée avant tout par le changement d'actionnaire du Groupe HIME, ainsi que par le refinancement de la dette historique de 2013 (voir ci-dessous). A ce titre, l'année 2018 marque un tournant fort pour le Groupe, lui permettant de se projeter sur la poursuite de la mise en œuvre de son Business Plan Initiative qui a été initié en 2017. Les deux acquisitions réalisées en 2018 en témoignent, tandis que le Groupe poursuit ses efforts de rationalisation.

D'un point de vue général, le contexte économique de l'année 2018 s'est notamment caractérisé :

- Dans l'activité Eau France : par un niveau de volumes d'eau mis en distribution en très légère progression de +0,2% par rapport à 2017 à périmètre constant mais un effet favorable des formules de révision des prix de l'ordre de +1%
- Dans l'activité Ingénierie : une performance qui reste sur une tendance positive dans un contexte qui demeure concurrentiel
- Dans l'activité International : une activité qui se structure et qui a engagé un certain nombre de dépenses de développement au cours de l'année. Une acquisition importante est à souligner en Espagne mais la performance opérationnelle des activités historiques est légèrement en retrait
- Dans les Loisirs : une année très difficile dans les golfs, marquée notamment par une pluviométrie défavorable et des résultats commerciaux décevants. L'activité des campings s'est en revanche maintenue à un niveau conforme aux attentes

Au final, le Groupe continue d'afficher une performance opérationnelle et financière solides.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Changement d'actionnariat au niveau HIME

Le 30 novembre 2018, le fonds d'investissement EQT Infrastructure a conclu l'acquisition de HIME, société holding détenant le Groupe SAUR. Cette transaction avait été annoncée le 23 juillet 2018 et a été finalisée après avoir obtenu toutes les autorisations réglementaires nécessaires et reçu un avis favorable du Comité central d'Entreprise de Saur. Ce changement d'actionnaire s'est accompagné d'un refinancement de la dette du Groupe, permettant ainsi de poursuivre le développement initié en 2017 avec le plan stratégique Initiative qui vise à faire du Groupe un *pure player* de l'eau de référence en France et à l'International.

Refinancement de la dette du Groupe

Le 30 novembre 2018, l'ancienne dette de refinancement de 2013 qui était à échéance au 27 septembre 2019, a été entièrement remboursée ou refinancée (avec pour nouvelle échéance novembre 2025). Au niveau de SAUR :

- La société a entièrement remboursé le Crédit Prioritaire d'un montant de 100 m€ ainsi que la dette New Money CAPEX qui s'élevait à 27,7 m€ et annulé son ancienne ligne New Money RCF qui était disponible à hauteur de 70 m€ à cette date (montant entièrement non utilisé tout au long de 2018). La société dispose à présent de nouvelles capacités de tirage au travers d'une ligne facilité CAPEX de 160 m€ pour financer des acquisitions et des investissements, ainsi que d'une ligne de Crédit Renouvelable d'un montant de 100 m€ permettant notamment de financer les besoins ponctuels liés à la saisonnalité du besoin en fonds de roulement. Ces deux nouvelles lignes sont entièrement non utilisées au 31 décembre 2018

METHODES COMPTABLES

Les comptes consolidés de l'exercice 2018 ont été établis en conformité avec les normes et interprétations comptables internationales (IAS / IFRS) adoptées par l'Union européenne et applicables au 31 décembre 2018.

Le Groupe a appliqué à compter du 1^{er} janvier 2018 les normes comptables internationales d'application obligatoire, à savoir :

- IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients »
- IFRS 9 « Instruments financiers »

Aucun impact significatif sur les états financiers n'est à signaler du fait de l'application de ces nouvelles normes. A souligner cependant que les travaux d'analyse menés ont conduit à réexaminer les taux de risque d'impayés clients utilisés dans l'activité Eau et plus généralement les règles de prise en compte des risques de crédit dans l'évaluation de ces créances. Sur la base de ces analyses, les dépréciations ont été ajustées et impactent les capitaux propres, part du Groupe, à hauteur de -8,8 millions d'euros au 1^{er} janvier 2018.

PERIMETRE

Acquisitions de sociétés

Dans le cadre de son plan stratégique Initiative, le Groupe a renforcé ses positions sur le marché espagnol et français:

- Sa filiale Gestagua a acquis le 31 juillet 2018 100% de la société Nuinsa Inversiones, permettant de devenir actionnaire majoritaire de la société Emalsa (en charge de la gestion de l'eau à Las Palmas aux Canaries) et actionnaire unique de Sercanarias, spécialisée dans l'hydrocurage, la gestion des boues d'épuration ainsi que l'entretien et les travaux sur les réseaux
- Saur a acquis le 27 septembre 2018 100% de la société Alliance Environnement basée dans le Gard, elle-même détenant trois filiales opérationnelles qui interviennent dans les services de l'eau et de l'assainissement et dans les solutions de valorisation de produits organiques

RESULTATS DE L'ACTIVITE POUR L'EXERCICE DE DOUZE MOIS DU 1^{ER} JANVIER 2018 AU 31 DECEMBRE 2018

Les informations financières présentées ci-après sont extraites des comptes consolidés au 31 décembre 2018 audités par les commissaires aux comptes.

Indicateur financier non défini par les normes comptables internationales

Le Groupe utilise comme indicateur l'EBITDA dont la définition est prévue par les conventions de crédit qui s'imposent à lui. L'EBITDA utilisé n'est cependant ni prévu par les normes comptables internationales ni même tout à fait représentatif de l'EBITDA sur lequel des sociétés du secteur d'activité du Groupe pourraient choisir de communiquer (n'étant pas contraintes aux mêmes conventions de crédit). L'EBITDA utilisé se définit comme le résultat opérationnel courant, retraité des dotations nettes aux amortissements, retraité des dotations nettes aux provisions (hors actifs circulants et pertes sur créances irrécouvrables) et retraité des autres produits et charges opérationnels courants qui revêtent un caractère exceptionnel.

Le Groupe présente l'EBITDA dans ses documents de gestion car il s'agit d'un indicateur fréquemment utilisé par les analystes financiers, les investisseurs et tout autre tiers intéressé par la lecture de ces commentaires.

Compte de résultat consolidé (IFRS)

	Décembre 2018	Décembre 2017
En milliers d'euros	12 mois	12 mois
CHIFFRE D'AFFAIRES	1 359 690	1 292 164
Autres produits des activités ordinaires	8 958	9 760
PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES	1 368 648	1 301 924
Achats	(488 581)	(480 815)
Charges de personnel	(425 290)	(405 934)
Charges externes	(269 856)	(233 554)
Impôts et taxes	(33 905)	(30 344)
Dépréciation des actifs circulants, nettes de pertes	(11 969)	(11 642)
Autres produits et charges d'exploitation	2 061	(1 586)
EBITDA	141 108	138 049
Dotations nettes aux amortissements	(62 493)	(60 157)
Dotations nettes aux provisions	(4 770)	8 814
Autres produits et charges opérationnels courants	(26 837)	(20 144)
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT	47 008	66 562
Résultat de cessions	14 241	(123)
Autres produits et charges opérationnels non courants	(1 683)	(1 341)
RESULTAT OPERATIONNEL	59 566	65 098
Quote part de résultat net des entreprises mises en équivalence dans le prolongement de l'activité du Groupe	5 836	7 075
RESULTAT OPERATIONNEL après quote-part de résultat net des entreprises mises en équivalence dans le prolongement de l'activité du Groupe	65 402	72 173
Charges de l'endettement financier net	(8 143)	(7 132)
Autres charges financières nettes	(2 014)	1 091
RESULTAT FINANCIER	(10 157)	(6 041)
Impôts sur le résultat	(13 979)	(27 491)
RESULTAT NET DES ACTIVITES POURSUIVIES	41 266	38 641
Résultat net des activités non poursuivies		175 868
RESULTAT NET	41 266	214 509
Résultat net - Part du Groupe	38 705	212 434
Résultat net - Part des Participations ne donnant pas le contrôle	2 561	2 075

Chiffre d'affaires par activité

	12/2018	12/2017	
	Réel	Réel	Variation
	12 mois	12 mois	
<i>(En millions d'euros)</i>			
Chiffre d'affaires			
Eau France	1 014,6	971,9	42,7
Ingénierie	121,6	118,0	3,5
International	147,3	123,2	24,1
Loisirs	73,3	76,0	(2,7)
Corporate	3,0	3,1	(0,1)
	1 359,7	1 292,1	67,6

EBITDA par activité

	12/2018	12/2017	
	Réel	Réel	Variation
	12 mois	12 mois	
<i>(En millions d'euros)</i>			
EBITDA			
Eau France	131,4	122,6	8,8
Ingénierie	1,8	0,9	0,9
International	8,6	12,8	(4,3)
Loisirs	8,5	12,6	(4,1)
Corporate	(9,1)	(10,9)	1,7
	141,1	138,1	3,1

Résultat Opérationnel Courant par activité

	12/2018	12/2017	
	Réel	Réel	Variation
	12 mois	12 mois	
<i>(En millions d'euros)</i>			
Résultat opérationnel courant			
Eau France	79,0	90,0	(11,0)
Ingénierie	0,1	(1,5)	1,6
International	18,3	5,9	12,4
Loisirs	(3,3)	0,4	(3,8)
Corporate	(47,1)	(28,4)	(18,7)
	47,0	66,6	(19,6)

Nota : les données 2017 d'EBITDA et ROC tiennent compte d'un reclassement de 10,9 M€ entre l'Eau France et le Corporate (par rapport au rapport de gestion de l'exercice précédent) lié au coût de l'éditique afin d'être aligné avec le suivi de gestion mise en place à compter de 2018.

CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDE

Le chiffre d'affaires consolidé s'établit pour les douze mois de l'exercice clos le 31 décembre 2018 à 1 359,7 M€, en hausse de 67,6 M€ (+5,2%) comparé à l'exercice 2017.

Eau France

Le chiffre d'affaires (net des surtaxes et redevances collectées pour compte des collectivités et organismes) de l'Eau France s'est élevé à 1 014,6 M€, à comparer à un chiffre d'affaires de 971,9 M€ en 2017, soit une hausse de 42,7 M€ (+4,4%). Le chiffre d'affaires progresse principalement en raison :

- D'un chiffre d'affaires Travaux en hausse de + 25 M€ dont + 20 M€ liés à l'interprétation IFRIC 12 (dont les modalités ont été clarifiées par IFRS 15) qui a abouti à un reclassement en chiffre d'affaires des travaux concessifs (aucun impact sur l'EBITDA)
- Un effet mécanique des prix de +1% lié aux indices sous-tendant les formules de révision des prix
- Un impact limité au global des volumes d'eau mis en distribution (+0,2%)
- Enfin, l'effet périmètre favorable d'environ + 5 M€ lié à l'acquisition d'Alliance Environnement

Ingénierie

Le chiffre d'affaires de l'activité Ingénierie, qui s'élève à 121,6 M€ en 2018, est en augmentation de 3,5 M€ (+3%) comparé à 2017. Cette activité intègre les filiales STEREAU et CISE TP :

- STEREAU a poursuivi sa réorganisation et sa réorientation stratégique sur les affaires de taille importante. Son chiffre d'affaires (France et international) s'établit à 38 M€, en augmentation de +4,6 M€ par rapport à 2017, dans un environnement qui demeure concurrentiel
- CISE TP, opérant dans les travaux de construction et rénovation de canalisations, enregistre un chiffre d'affaires de 83,6 M€ en consolidation, en baisse de -1 M€ (-1,2%). La société a en réalité une activité et un chiffre d'affaires propre qui sont stables en 2018, mais avec une partie sous-traitance pour le compte de Saur plus importante qu'en 2017

International

Le chiffre d'affaires, qui s'établit en 2018 à 147,3 M€ à comparer à 123,2 M€ en 2017, est en hausse de 24,1 M€ (+19,5%).

L'acquisition réalisée en Espagne au cours de 2018 permet à elle seule d'y contribuer à hauteur de + 23 M€.

Loisirs

Cette activité regroupe les contrats de délégation et d'exploitation de services publics dans les métiers du golf et des campings. Le chiffre d'affaires 2018 est de 73,3 M€ et celui de 2017 de 76 M€, soit une baisse de -2,7 M€ (-3,5%) imputable à l'activité des golfs.

Corporate

Le chiffre d'affaires Corporate concerne (i) des loyers perçus auprès d'un tiers externe pour la location d'un bien immobilier appartenant au Groupe et (ii) des facturations de prestations informatiques d'accompagnement dans le cadre de la cession de l'activité Propreté qui se sont poursuivies en 2018.

EBITDA

L'EBITDA s'élève à 141,1 M€ en 2018, à comparer à 138,1 M€ pour l'exercice précédent, soit une hausse de +3,1 M€ (+2,2%).

Eau France

L'EBITDA s'élève à 131,4 M€ en 2018, en progression de 8,8 M€ par rapport à l'exercice précédent (+7,2%) grâce notamment à l'amélioration de la marge Travaux (+ 3 M€), la contribution d'Alliance Environnement (+0,8 M€), un niveau de participation légale plus faible d'environ + 2 M€ et enfin la poursuite des mesures d'optimisation.

Ingénierie

L'EBITDA s'élève à 1,8 M€ en 2018, en progression de 0,9 M€ par rapport à l'exercice précédent, notamment grâce aux efforts de réorganisation initiés sur les exercices précédents.

International

L'EBITDA s'élève à 8,6 M€ en 2018, en diminution de -4,3 M€ par rapport à 2017 (-33,2%), malgré la contribution positive des sociétés acquises en Espagne à hauteur de + 4 M€. Les coûts de développement et de renforcement de la structure sont notamment en hausse d'environ - 5 M€ sur l'ensemble du périmètre tandis que l'EBITDA opérationnel de certaines filiales est en recul, en Pologne, en Arabie Saoudite, à Chypre et à Glasgow.

Loisirs

L'EBITDA est en baisse de -4,1 M€ (-32,7%), ce qui s'explique par la mauvaise performance des golfs en 2018.

Corporate

Le Corporate regroupe notamment la charge liée aux plans d'intéressement en vigueur dans le Groupe et non réalloués par activité.

RESULTAT OPERATIONNEL COURANT (ROC)

Le Résultat Opérationnel Courant (ROC) s'établit au global à 47 M€ contre 66,6 M€ l'exercice précédent, en diminution de -19,6 M€.

En plus de l'EBITDA, le ROC comprend l'ensemble des dotations nettes aux amortissements et provisions pour un montant total de -67,3 M€ ainsi que les autres produits et charges opérationnels courants pour un montant de -26,8 M€. Ces charges tiennent compte des dépenses exceptionnelles encourues à l'occasion du processus de refinancement (et notamment les mesures salariales annoncées à cette occasion et au changement d'actionnaire de la société HIME).

RESULTAT OPERATIONNEL (RO)

Il intègre essentiellement, en plus des éléments du ROC décrits supra, les résultats de cessions d'actifs opérationnels et financiers pour 14,2 M€, ainsi que certains éléments non courants pour -1,7 M€.

QUOTE-PART DANS LES ENTREPRISES ASSOCIEES

Le résultat des sociétés mises en équivalence de 5,8 M€ correspond essentiellement à la quote-part du Groupe dans les résultats de Electricité de Mayotte (+2,4 M€) et de MASA (+4 M€) ; sans changement notable par rapport à 2017.

RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier s'élève à -10,2 M€ en 2018, comparé à -6 M€ en 2017

Ce résultat inclut une charge de l'endettement financier net de -8,1 M€, en baisse de -1 M€ par rapport à 2017.

Les autres charges financières nettes de -2 M€ en 2018 intègrent -1 M€ d'écart de change.

IMPOTS SUR LE RESULTAT

L'impôt de -14 M€ intègre en particulier une charge d'impôt pour -14 M€, un impôt de distribution de 0,2 M€ et des impôts différés pour -0,1 M€.

RESULTAT NET CONSOLIDE

Au total, le résultat net consolidé part du Groupe de SAUR, établi en normes IFRS, s'élève à +38,7 M€ au 31 décembre 2018, à comparer à un résultat net part du Groupe de +212,4 M€ à la clôture de l'exercice précédent, qui incluait cependant la cession du pôle Propreté avec un résultat net des activités non poursuivies de + 175,9 M€.

Tableau de financement

	31 décembre 2018	31 décembre 2017
En milliers d'euros		
A - OPERATIONS LIEES A L'ACTIVITE		
Résultat net consolidé	41 266	214 509
Quote part de résultat net des co-entreprises nets des dividendes reçus	(372)	(1 921)
Dotations nettes aux amortissements et provisions	73 809	59 127
Résultat de cession d'actifs	(13 680)	(166 127)
Subventions d'investissement	(793)	(746)
Autres éléments	45	1 370
Coût de l'endettement financier net	4 179	5 007
Impôts	13 848	22 948
Capacité d'autofinancement	118 302	134 167
Variation du besoin en fonds de roulement	13 461	21 382
Impôt décaissé	(17 804)	(23 946)
FLUX NETS DE TRESORERIE SUR ACTIVITES (A)	113 959	131 603
Dont FLUX NETS DE TRESORERIE SUR ACTIVITES POURSUIVIES	113 959	116 305
Dont FLUX NETS DE TRESORERIE SUR ACTIVITES NON POURSUIVIES		15 298
B - OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
Prix d'acquisition des immobilisations incorporelles et corporelles	(70 447)	(63 170)
Prix de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	3 099	2 819
Dettes nettes sur immobilisations incorporelles et corporelles	1 507	2 103
Sous total flux liés aux immobilisations incorporelles et corporelles	(65 841)	(58 248)
Prix d'acquisition des titres non consolidés et des autres titres immobilisés	(276)	(682)
Prix de cession des titres non consolidés et des autres titres immobilisés	405	
Dividendes reçus des sociétés non consolidées	195	147
Sous total flux liés aux titres non consolidés et autres titres immobilisés	324	(535)
Prix d'acquisition des titres consolidés	(45 456)	(1 066)
Prix de cession des titres consolidés		189 767
Dettes nettes sur titres consolidés	1 300	
Variation de périmètre sur la trésorerie	3 878	10 899
Sous total flux liés aux titres consolidés	(40 278)	199 600
Variation des autres immobilisations financières	776	430
FLUX NETS DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT (B)	(105 019)	141 247
Dont FLUX NETS DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT SUR ACTIVITES POURSUIVIES	(105 019)	134 972
Dont FLUX NETS DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT SUR ACTIVITES NON POURSUIVIES		6 275
C - OPERATIONS DE FINANCEMENT		
Augmentation / réduction de capital de la société HIME		
Dividendes versés	(122 549)	(42 077)
Autres variations sur capitaux		
Variation des dettes financières	(123 133)	(9 563)
Intérêts (décaissés) encaissés	(4 303)	(4 887)
Autres flux liés aux opérations de financement	88	
FLUX NETS DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT (C)	(249 897)	(56 527)
Dont FLUX NETS DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR ACTIVITES POURSUIVIES	(249 897)	(55 665)
Dont FLUX NETS DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR ACTIVITES NON POURSUIVIES		(862)
D - INCIDENCE DES VARIATIONS DE CHANGE SUR LA TRESORERIE	(64)	(283)
E - INCIDENCE RECLASSEMENT TRESORERIE DES ACTIVITES NON POURSUIVIES		
VARIATION DE LA TRESORERIE (A+B+C+D+E)	(241 021)	216 040
Trésorerie à l'ouverture	329 598	113 558
Flux nets de l'exercice	(241 021)	216 040
Autres flux non monétaires		
Trésorerie à la clôture	88 577	329 598

Les flux nets attribuables aux activités non poursuivies au sens de la norme IFRS 5 concernent l'activité Propreté.

FLUX NETS DE TRESORERIE SUR ACTIVITES

La capacité d'autofinancement avant impôts et coût de l'endettement s'élève à 118,3 M€ à comparer à 134,2 M€ en 2017, en baisse de -15,9 M€ (-11,8%).

La variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation est positive sur l'année de 13,5 M€ et les impôts décaissés d'élèvent à -17,8 M€.

Au total, les flux nets de trésorerie sur activités s'élèvent à + 114 M€ en 2018, en diminution de -17,6 M€ par rapport à 2017.

FLUX NETS DE TRESORERIE SUR OPERATIONS D'INVESTISSEMENTS

Les flux de trésorerie liés aux actifs incorporels et corporels s'élèvent à -65,8 M€ en 2018, contre -58,2 M€ en 2017.

Les flux de trésorerie liés aux investissements d'actifs financiers s'élèvent à -39,2 M€ en 2018 et tiennent compte des acquisitions faites sur l'exercice (Espagne, Alliance Environnement). En 2017, ils étaient de +199,5 M€ en intégrant la cession du pôle Propreté.

Au total, les flux nets de trésorerie sur opérations d'investissements s'élèvent à -105 M€ en 2018 contre +141,2 M€ en 2017.

FLUX NETS DE TRESORERIE SUR OPERATIONS DE FINANCEMENTS

La variation des flux de trésorerie liés aux opérations de financement représente un décaissement net de -249,9 M€ en 2018 contre un décaissement net de -56,5 M€ en 2017 (soit une variation de -193,3 M€). A noter plus particulièrement :

- Une augmentation des dividendes versés en 2018 par rapport à 2017 (impact de -80,5 M€)
- Le remboursement par Saur le 30 novembre 2018 de son Crédit Prioritaire pour -100 M€ ainsi que la dette New Money CAPEX résiduelle pour -28 M€
- Un emprunt fait à HIME société mère de Saur, de 8,8 M€

Au global, la variation de trésorerie est négative de -241 M€ en 2018 et la trésorerie du Groupe s'établit en fin d'année à +88,6 M€.

Investissements bruts d'exploitation

	12/2018	12/2017
	Réel	Réel
(En milliers d'euros)	12 mois	12 mois
Eau en France	43 774	38 010
Ingénierie	797	842
International	7 032	5 127
Loisirs	9 239	8 047
Corporate	9 605	9 565
TOTAL INVESTISSEMENTS CORPORELS & INCORPORELS BRUTS	70 447	61 591

Les investissements de l'Eau France sont essentiellement constitués de renouvellement de compteurs, de réalisation de travaux concessifs sur les contrats de DSP et d'autres investissements opérationnels (matériel et outillage).

A l'International, les investissements concernent des acquisitions de divers matériel.

Dans les Loisirs, les investissements se rapportent pour 7,8 M€ à l'activité golfs et 1,4 M€ à l'activité campings en Délégation de Service Public (DSP).

Les investissements « Corporate » incluent la mise en œuvre des projets informatiques visant à digitaliser et améliorer la productivité du Groupe.

Dettes financières par échéance

	A moins d'1 an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Prêt accordé par HIME		8 800	
Autres emprunts et dettes diverses	605	9 620	
TOTAL	605	18 420	

Instruments financiers de couverture

Certaines structures du Groupe sont amenées à utiliser des instruments financiers de couverture dans le but de limiter l'incidence sur leur compte de résultat, des variations de cours de change, de taux d'intérêt et des prix des matières premières.

Les instruments de couverture utilisés au sein du Groupe doivent avoir pour objectifs :

- de faire partie des instruments autorisés ;
- de n'être utilisés qu'à des fins de couverture ;
- de n'être traités qu'avec des banques françaises et étrangères de premier rang, dans le cadre des règles AFB et ISDA ;
- et de ne présenter aucun risque de non liquidité en cas de retournement éventuel.

Risque de taux

	31/12/2018	A moins d'1 an	De 1 à 2 ans	De 2 à 3 ans	De 3 à 5 ans
Caps / floors					
- sur actifs financiers					
- sur passifs financiers	150 000	150 000			
TOTAL	150 000	150 000			

La gestion du risque de taux du Groupe consiste à couvrir une partie de la part variable de la dette financière en tenant compte de sa maturité.

Dans le cadre de la précédente dette de refinancement de 2013, il avait été souscrit un contrat de CAP de taux à 6 ans pour un montant notionnel de 150 millions d'euros. La nouvelle dette refinancée le 30 novembre 2018 ne fait pas l'objet d'une couverture spécifique en date de clôture, celle-ci étant en cours d'élaboration pour 2019. Dans cette attente, ce contrat de CAP est toujours actif à la clôture du 31 décembre 2018.

Risque de change

Le Groupe est exposé à la marge aux fluctuations des cours de change via ses achats et ses recettes en devises étrangères au travers de ses filiales opérationnelles.

Au 31 décembre 2018, le groupe n'a aucune couverture de change existante.

Risque matières premières

Saur est exposée sur leur partie de consommation d'essence aux fluctuations du cours du baril de pétrole. Ces fluctuations sont toutefois prises en compte dans les mécanismes contractuels de révision des prix avec les clients.

Risque de contrepartie

Le risque de contrepartie représente le risque de perte financière pour le Groupe dans le cas où un client ou un débiteur viendrait à manquer à ses obligations contractuelles.

L'exposition du Groupe au risque de contrepartie peut résulter principalement :

- d'investissements financiers réalisés soit pour placer des excédents de trésorerie, soit pour couvrir des engagements sociaux postérieurs à l'emploi ;
- de contrats de couverture ayant pour contrepartie des établissements financiers.

Le Groupe minimise le risque de contrepartie par des procédures limitant le choix des contreparties à des banques et établissements financiers de premier rang. Ce risque de contrepartie est géré au niveau de la Direction Financements Trésorerie qui centralise les positions de trésorerie et les couvertures des entités du Groupe.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS ENTRE LA DATE DE CLÔTURE DE L'EXERCICE ET LA DATE A LAQUELLE LES COMPTES CONSOLIDES SONT ETABLIS

Aucun évènement post-clôture significatif n'est à signaler.

PERSPECTIVES ET EVOLUTION PREVISIBLE POUR L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2019

Pour l'année 2019, le Groupe entend continuer à déployer le développement de ses activités tel qu'il a été prévu dans le Business Plan Initiative, en particulier à l'international. Ce développement se fera avec une attention stricte dans le choix des projets et conforté par la nouvelle gouvernance mise en place au sein du Groupe qui fait suite au changement d'actionnaire intervenu le 30 novembre 2018.

Par ailleurs, les plans de productivité et de rationalisation continueront d'être déployés.

Le chiffre d'affaires prévisionnel de l'exercice clos au 31 décembre 2019 devrait continuer de progresser et avoisiner les 1,5 milliard d'euros. L'EBITDA devrait également continuer sa progression, porté par la croissance des activités.

ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

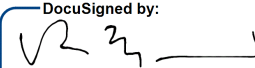
Le programme R & D du Groupe s'appuie sur 3 axes forts :

- le travail sur des sites du groupe pour des essais laboratoire, des pilotes ou des prototypes avec le personnel R&D. Le Groupe dispose à ce titre de 4 sites permanents : 2 en eau potable et 2 en eaux usées, ainsi que des site mobiles en fonction des études en cours ;
- la collaboration avec des organismes de recherche "académiques" pour la recherche plus fondamentale (modélisation des procédés, ...). Parmi les partenaires actuels on trouve : IRSTEA Lyon et Rennes, INRA, IFREMER, INRIA, Arts et Métiers, Ecole des mines Paris, Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique, LEESU ;
- le co-développement avec des partenaires industriels (PME ou PMI) d'outils pour améliorer notre productivité et la qualité de nos offres. Parmi les partenaires actuels on trouve : Enoveo, Tronico/Vigicell, Kubota, X-Flow, BWT ou encore Eurodia.

Le programme de recherche est divisé en 5 thèmes que sont le traitement des micropolluants, les réseaux de distribution, la thématique « Valoriser, Recycler, Piloter », la réutilisation des Eaux Epurées Traitées (REUT) et enfin l'ingénierie Ecologique.

En 2018, une nouvelle gouvernance a été mise en place avec la création d'un comité de pilotage qui se réunit 4 fois par an (ou plus si nécessaire) et reporte au COMEX qui valide les stratégies et le budget.

Le Président

DocuSigned by:

40BCDB522E4944D...

KPMG Audit

ERNST & YOUNG Audit

Saur

Exercice clos le 31 décembre 2018

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

KPMG Audit
2, avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris-La Défense cedex
S.A.S. au capital de € 5.497.100
775 726 417 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

ERNST & YOUNG Audit
Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense cedex
S.A.S. à capital variable
344 366 315 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

Saur

Exercice clos le 31 décembre 2018

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Aux Associés de la société Saur,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décisions collectives des associés, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Saur relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 2.1.1 de l'annexe aux comptes consolidés qui expose les impacts relatifs à l'application en 2018 de la norme IFRS 9 sur les instruments financiers.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

- ▶ Une provision est constituée au passif du bilan de votre société (M€ 95,3 au 31 décembre 2018) selon les modalités présentées au paragraphe « Provisions » de l'annexe aux comptes consolidés. Elle s'inscrit dans le cadre de la gestion déléguée de services publics et de l'obligation de renouveler les installations de distribution d'eau et d'assainissement afin de les maintenir en l'état.
- ▶ Le chiffre d'affaires de votre société est constitué notamment par une estimation au titre des volumes d'eau consommés mais non encore facturés en fin d'année, comme indiqué au paragraphe « Ventilation du chiffre d'affaires » de l'annexe aux comptes consolidés.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport sur la gestion du président.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;

- ▶ concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Paris-La Défense, le 29 mars 2019

Les Commissaires aux Comptes

KPMG Audit



Bertrand de Nuce

ERNST & YOUNG Audit



Stéphanie Merle-Mortel

Groupe SAUR

Comptes consolidés
au 31 décembre 2018

(Normes IFRS)

Etat de la situation financière consolidée

En milliers d'euros	Notes	31 décembre 2018	31 décembre 2017
ACTIF			
Goodwill	4	363 053	339 406
Immobilisations incorporelles	3	245 335	187 701
Immobilisations corporelles	5	179 367	162 342
Participations dans les co-entreprises	6	31 571	36 557
Actifs financiers non courants	7	25 564	25 663
Instruments financiers non courants	14.4		3
Impôts différés actifs	16	17 889	19 681
ACTIFS NON COURANTS		862 779	771 353
Stocks et encours	9	29 880	22 586
Clients et comptes rattachés	9	1 031 769	987 924
Autres actifs courants	9	140 802	146 069
Trésorerie et équivalent de trésorerie	10	110 172	350 774
Actifs détenus en vue de la vente	17		
ACTIFS COURANTS		1 312 623	1 507 353
TOTAL ACTIF		2 175 402	2 278 706
PASSIF			
Capital social	11.1	101 529	101 529
Réserves consolidées	11.2	180 402	92 471
Résultat de l'exercice - part du Groupe		38 706	212 434
Réserve de conversion	11.3	643	221
CAPITAUX PROPRES (Part du Groupe)		321 280	406 655
Participations ne donnant pas le contrôle		24 676	4 884
CAPITAUX PROPRES		345 956	411 539
Provisions non courantes	12.1	164 767	160 625
Provisions pour retraites et obligations assimilées	13	76 416	80 371
Dettes financières non courantes	14	18 420	128 192
Autres passifs non courants		7 650	11 778
Impôts différés Passifs	16	10 085	352
PASSIFS NON COURANTS		277 338	381 318
Provisions courantes	12.2	6 629	6 434
Dettes financières courantes	14	605	4 592
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	10	3 864	4 637
Comptes courants filiales	10	17 731	16 539
Autres passifs courants	15	1 523 279	1 453 647
Passifs détenus en vue de la vente	17		
PASSIFS COURANTS		1 552 108	1 485 849
TOTAL DES PASSIFS ET DES CAPITAUX PROPRES		2 175 402	2 278 706

Compte de résultat consolidé

	Notes	31 décembre 2018	31 décembre 2017
En milliers d'euros			
CHIFFRE D'AFFAIRES	19	1 359 690	1 292 164
Autres produits des activités ordinaires	19	8 958	9 760
PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES		1 368 648	1 301 924
Achats consommés		(488 581)	(480 815)
Charges de personnel		(425 290)	(405 934)
Charges externes		(269 856)	(233 553)
Impôts et taxes		(33 905)	(30 344)
Dotations nettes aux amortissements		(62 493)	(60 157)
Dotations nettes aux provisions		(9 435)	1 853
Autres produits et charges opérationnels courants	20	(32 079)	(26 412)
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT		47 009	66 562
Résultat de cessions		14 241	(123)
Autres produits et charges opérationnels non courants	21	(1 683)	(1 341)
RESULTAT OPERATIONNEL		59 567	65 098
Quote part de résultat net des entreprises mises en équivalence dans le prolongement de l'activité du Groupe	6	5 836	7 075
RESULTAT OPERATIONNEL après quote-part de résultat net des entreprises mises en équivalence dans le prolongement de l'activité du Groupe		65 403	72 173
Charges de l'endettement financier net	22	(8 143)	(7 132)
Autres charges financières nettes	22	(2 014)	1 091
RESULTAT FINANCIER		(10 157)	(6 041)
Impôts sur le résultat	23	(13 979)	(27 491)
RESULTAT NET DES ACTIVITES POURSUIVIES		41 267	38 641
Résultat net des activités non poursuivies		-	175 868
RESULTAT NET		41 267	214 509
Résultat net - Part du Groupe		38 706	212 434
Résultat net - Part des Participations ne donnant pas le contrôle		2 561	2 075
Nombre d'actions total		4 854 483	4 854 483
Résultat net part du Groupe par action		7,97	43,76

Etat du résultat global

En milliers d'euros	31 décembre 2018	31 décembre 2017
RESULTAT NET DE LA PERIODE	41 267	214 509
Variation de juste valeur des instruments financiers de couverture	(640)	
Impôts différés sur l'élément ci-dessus	162	(31)
Ecart de conversion dont les comptes sont établis en devises étrangères	343	(1 261)
Total des autres éléments du résultat global recyclables en résultat	(135)	(1 292)
Ecart actuariels sur les Avantages du personnel selon norme IAS 19 Révisée	7 220	4 019
Impôts sur les autres éléments du résultat global	(1 836)	(1 096)
Total des autres éléments du résultat global non recyclables en résultat	5 384	2 923
Total des autres éléments du résultat global ⁽¹⁾	5 249	1 631
RESULTAT GLOBAL TOTAL DE LA PERIODE	46 516	216 140
dont quote-part du Groupe	43 803	213 964
dont quote-part revenant aux participations ne donnant pas le contrôle	2 712	2 176

Etat de variation des capitaux propres consolidés

En milliers d'euros	Capital SAUR	Primes	Réserves consolidées	Réserves de juste valeur	Réserves de conversion	Capitaux propres part du Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Total capitaux propres
TOTAL CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2016	101 529	10 153	120 212	(452)	1 583	233 025	4 463	237 488
Autres éléments du résultat global nets d'impôts			2 923	(31)	(1 362)	1 530	101	1 631
Résultat de l'exercice			212 434			212 434	2 075	214 509
Résultat global			215 357	(31)	(1 362)	213 964	2 176	216 140
Augmentation de capital								
Variation de périmètre			(42)			(42)	15	(27)
Autres variations							15	15
Dividendes versés à l'extérieur du Groupe			(40 292)			(40 292)	(1 785)	(42 077)
TOTAL CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2017	101 529	10 153	295 235	(483)	221	406 655	4 884	411 539
Impact de la norme IFRS 9 au 01/01/2018			(8 787)			(8 787)	(14)	(8 801)
TOTAL CAPITAUX PROPRES AU 01/01/2018	101 529	10 153	286 448	(483)	221	397 868	4 870	402 738
Autres éléments du résultat global nets d'impôts			5 153	(478)	422	5 097	151	5 248
Résultat de l'exercice			38 706			38 706	2 561	41 267
Résultat global			43 859	(478)	422	43 803	2 712	46 515
Augmentation de capital								
Variation de périmètre							19 252	19 252
Autres variations								
Dividendes versés à l'extérieur du Groupe			(120 391)			(120 391)	(2 158)	(122 549)
TOTAL CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2018	101 529	10 153	209 916	(961)	643	321 280	24 676	345 956

Etat des flux de trésorerie consolidés

	31 décembre 2018	31 décembre 2017
En milliers d'euros		
<u>A - OPERATIONS LIEES A L'ACTIVITE</u>		
Résultat net consolidé	41 266	214 509
Quote part de résultat net des co-entreprises nets des dividendes reçus	(372)	(1 921)
Dotations nettes aux amortissements et provisions	73 809	59 127
Résultat de cession d'actifs	(13 680)	(166 127)
Subventions d'investissement	(793)	(746)
Autres éléments	45	1 370
Coût de l'endettement financier net	4 179	5 007
Impôts	13 848	22 948
Capacité d'autofinancement	118 302	134 167
Variation du besoin en fonds de roulement	13 461	21 382
Impôt décaissé	(17 804)	(23 946)
FLUX NETS DE TRESORERIE SUR ACTIVITES (A)	113 959	131 603
Dont FLUX NETS DE TRESORERIE SUR ACTIVITES POURSUIVIES	113 959	116 305
Dont FLUX NETS DE TRESORERIE SUR ACTIVITES NON POURSUIVIES		15 298
<u>B - OPERATIONS D'INVESTISSEMENT</u>		
Prix d'acquisition des immobilisations incorporelles et corporelles	(70 447)	(63 170)
Prix de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	3 099	2 819
Dettes nettes sur immobilisations incorporelles et corporelles	1 507	2 103
Sous total flux liés aux immobilisations incorporelles et corporelles	(65 841)	(58 248)
Prix d'acquisition des titres non consolidés et des autres titres immobilisés	(276)	(682)
Prix de cession des titres non consolidés et des autres titres immobilisés	405	
Dividendes reçus des sociétés non consolidées	195	147
Sous total flux liés aux titres non consolidés et autres titres immobilisés	324	(535)
Prix d'acquisition des titres consolidés	(45 456)	(1 066)
Prix de cession des titres consolidés		189 767
Dettes nettes sur titres consolidés	1 300	
Variation de périmètre sur la trésorerie	3 878	10 899
Sous total flux liés aux titres consolidés	(40 278)	199 600
Variation des autres immobilisations financières	776	430
FLUX NETS DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT (B)	(105 019)	141 247
Dont FLUX NETS DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT SUR ACTIVITES POURSUIVIES	(105 019)	134 972
Dont FLUX NETS DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT SUR ACTIVITES NON POURSUIVIES		6 275
<u>C - OPERATIONS DE FINANCEMENT</u>		
Augmentation / réduction de capital de la société HIME		
Dividendes versés	(122 549)	(42 077)
Autres variations sur capitaux		
Variation des dettes financières	(123 133)	(9 563)
Intérêts (décaissés) encaissés	(4 303)	(4 887)
Autres flux liés aux opérations de financement	88	
FLUX NETS DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT (C)	(249 897)	(56 527)
Dont FLUX NETS DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR ACTIVITES POURSUIVIES	(249 897)	(55 665)
Dont FLUX NETS DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR ACTIVITES NON POURSUIVIES		(862)
<u>D - INCIDENCE DES VARIATIONS DE CHANGE SUR LA TRESORERIE</u>	(64)	(283)
<u>E - INCIDENCE RECLASSEMENT TRESORERIE DES ACTIVITES NON POURSUIVIES</u>		
VARIATION DE LA TRESORERIE (A+B+C+D+E)	(241 021)	216 040
Trésorerie à l'ouverture	329 598	113 558
Flux nets de l'exercice	(241 021)	216 040
Autres flux non monétaires		
Trésorerie à la clôture	88 577	329 598

Notes annexes aux états financiers consolidés

Note 1 – Faits significatifs de l'exercice 2018 et événements post-clôture	8
1.1 – Faits significatifs	8
1.2 – Evénements post-clôture.....	8
Note 2 – Principes et méthodes comptables.....	9
2.1 – Référentiel comptable	9
2.1.1 – Principales normes, amendements et interprétations d'application obligatoire en 2018.....	9
2.1.2 – Normes, amendements et interprétations d'application obligatoire au 1 ^{er} janvier 2019	10
2.1.3 – Autres évolutions normatives et normes d'application postérieures au 1 ^{er} janvier 2019.....	10
2.2 – Principes de préparation des états financiers.....	11
2.3 – Méthodes de consolidation	12
2.3.1 – Entités contrôlées	12
2.3.2 – Participation dans des entreprises associées et des co-entreprises	12
2.3.3 – Participation dans des activités conjointes	13
2.4 – Méthode de Conversion	13
2.5 – Estimations et hypothèses	13
2.6 – Concessions – notion IFRS.....	14
2.7 – Principes généraux de présentation	15
2.7.1 – Classement courant / non courant dans l'état de situation financière consolidée	15
2.7.2 – Agrégats du compte de résultat.....	15
Note 3 – Immobilisations incorporelles.....	16
Note 4 – Goodwills	17
4.2 – Evolution de la valeur nette des Goodwills	20
4.3 – Test de dépréciation des Goodwills	20
Note 5 – Immobilisations corporelles	21
Note 6 – Participations dans les co-entreprises	23
.....	25
Note 7 – Actifs financiers non courants	26
Note 8 – Contrats de construction	27
Note 9 – Stocks, créances clients et autres créances courantes	28
Note 10 – Trésorerie et équivalents de trésorerie	29
Note 11 – Capitaux propres	30
11.1 – Capital	30
11.2 – Réserves consolidées	30
11.3 – Réserve de conversion	30
Note 12 – Provisions	31
12.1 – Provisions non courantes	31
12.2 – Provisions courantes.....	33
Note 13 – Avantages postérieurs à l'emploi	34
13.1 – Description des régimes	35
13.2 – Prestations attendues sur les 10 prochaines années	35
13.3 – Evolution des engagements	36

Note 14 – Dettes financières	39
14.1 – Principales caractéristiques de la dette de refinancement.....	40
14.2 – Dettes financières par échéance	40
14.3 – Dettes financières par nature de taux et par devise	40
Note 15 – Autres passifs courants	43
Note 16 – Impôts différés actifs et passifs	43
16.1 – Evolution des impôts différés.....	44
16.2 – Ventilation des impôts différés par nature	44
Note 17 – Actifs et passifs détenus en vue de la vente, activités non poursuivies	45
17.1 – Actifs et passifs détenus en vue de la vente.....	45
17.2 – Activités non poursuivies	45
Note 18 – Contrats de location	46
18.1 – Contrats de location financement et crédit-bail	46
18.2 – Contrats de location simple	47
Note 19 – Chiffre d'affaires et produits des activités ordinaires	47
Note 20 – Autres produits et charges opérationnels courants	49
Note 21 – Autres produits et charges opérationnels non courants	49
Note 22 – Résultat financier	50
Note 23 – Impôts sur le résultat.....	51
Note 24 – Instruments financiers de couverture.....	52
Note 25 – Engagements	53
25.1 – Engagements liés au financement du Groupe	53
25.2 – Engagements contractuels d'investissement	53
25.3 – Engagements liés aux contrats de location	54
25.4 – Engagements donnés au titre des activités opérationnelles	54
Note 26 – Honoraires des commissaires aux comptes	56
Note 27 – Effectifs.....	56
Note 28 – Rémunération des dirigeants et des organes d'administration et de direction	56
Note 29 – Principaux taux de conversion	57
Note 30 – Dividendes	57
Note 31 – Liste des sociétés consolidées.....	58

Informations générales sur l'entreprise

Acteur de la gestion des services de l'eau, le groupe accompagne les collectivités locales et les industriels dans leurs projets d'aménagements liés à l'eau (ingénierie, travaux, exploitation). A l'international, le Groupe est présent en Arabie saoudite, Ecosse, Espagne et Pologne.

Le 29 mars 2019, le Président de la société SAUR a arrêté les comptes et autorisé la publication des états financiers consolidés pour l'exercice clos au 31 décembre 2018.

SAUR est une société par actions simplifiée, immatriculée en France sous le numéro RCS 339 379 984, créée le 30 juin 1933. Le Groupe SAUR, qui fait partie du périmètre de consolidation du Groupe HIME, est consolidé selon la méthode de l'intégration globale dans les comptes de celui-ci.

Note 1 – Faits significatifs de l'exercice 2018 et événements post-clôture

1.1 – Faits significatifs

Changement d'actionnariat au niveau HIME

Le 30 novembre 2018, le fonds d'investissement EQT Infrastructure a conclu l'acquisition de HIME, société holding détenant le Groupe SAUR. Cette transaction avait été annoncée le 23 juillet 2018 et a été finalisée après avoir obtenu toutes les autorisations réglementaires nécessaires et reçu un avis favorable du Comité central d'Entreprise de Saur. Ce changement d'actionnaire s'est accompagné d'un refinancement de la dette du Groupe, permettant ainsi de poursuivre le développement initié en 2017 avec le plan stratégique Initiative qui vise à faire du Groupe un pure player de l'eau de référence en France et à l'International.

Refinancement de la dette du Groupe

Le 30 novembre 2018, l'ancienne dette de refinancement de 2013 qui était à échéance au 27 septembre 2019, a été entièrement remboursée ou refinancée (avec pour nouvelle échéance novembre 2025). Au niveau de SAUR :

- La société a entièrement remboursé le Crédit Prioritaire d'un montant de 100 m€ ainsi que la dette New Money CAPEX qui s'élevait à 27,7 m€ et annulé son ancienne ligne New Money RCF qui était disponible à hauteur de 70 m€ à cette date (montant entièrement non utilisé tout au long de 2018). La société dispose à présent de nouvelles capacités de tirage au travers d'une ligne facilité CAPEX de 160 m€ pour financer des acquisitions

et des investissements, ainsi que d'une ligne de Crédit Renouvelable d'un montant de 100 m€ permettant notamment de financer les besoins ponctuels liés à la saisonnalité du besoin en fonds de roulement. Ces deux nouvelles lignes sont entièrement non utilisées au 31 décembre 2018

Acquisitions de sociétés

Dans le cadre de son plan stratégique Initiative, le Groupe a renforcé ses positions sur le marché espagnol et français :

- Sa filiale Gestagua a acquis le 31 juillet 2018 100% de la société Nuinsa Inversiones, permettant de devenir actionnaire majoritaire de la société Emalsa (en charge de la gestion de l'eau à Las Palmas aux Canaries) et actionnaire unique de Sercanarias, spécialisée dans l'hydrocurage, la gestion des boues d'épuration ainsi que l'entretien et les travaux sur les réseaux
- Saur a acquis le 27 septembre 2018 100% de la société Alliance Environnement basée dans le Gard, elle-même détenant trois filiales opérationnelles qui interviennent dans les services de l'eau et de l'assainissement et dans les solutions de valorisation de produits organiques

1.2 – Evénements post-clôture

Aucun événement post-clôture pouvant avoir une incidence significative sur les comptes du Groupe arrêtés au 31 décembre 2018 n'est à signaler.

Note 2 – Principes et méthodes comptables

2.1 – Référentiel comptable

Les comptes consolidés de l'exercice 2018 ont été établis en conformité avec les normes et interprétations comptables internationales (IAS / IFRS) adoptées par l'Union européenne et applicables au 31 décembre 2018.

Les principes comptables retenus pour la préparation des états financiers au 31 décembre 2018, sont conformes à ceux retenus pour la préparation des états financiers au 31 décembre 2017, à l'exception des éléments mentionnés ci-dessous au paragraphe 2.1.1.

2.1.1 – Principales normes, amendements et interprétations d'application obligatoire en 2018

Les nouveaux amendements suivants adoptés par l'Union européenne sont d'application obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2018 :

• IFRS 15 – « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients »

Le principe posé par la norme IFRS 15 d'identifier et de comptabiliser l'ensemble des obligations de performance, au sein d'un contrat, doit permettre d'appréhender le chiffre d'affaires afférent sur la période d'exécution de la prestation.

Les résultats des analyses effectuées par le Groupe au titre de la transition confirment que le modèle actuel pour la comptabilisation de son chiffre d'affaires n'est pas remis en cause par les nouvelles dispositions d'IFRS 15 applicables à compter du 1^{er} janvier 2018.

Les principaux points d'attention relevés au terme de ces travaux, sans impact en date de transition, sont les suivants:

- Activités de construction

Le chiffre d'affaires issu de nos activités de construction est essentiellement comptabilisé selon la méthode de l'avancement par les coûts, méthode conforme à celle définie par la norme IFRS 15.

- Analyse Agent-Principal

La norme IFRS 15 exige un examen des contrats de prestations pour le compte de tiers afin de déterminer si le Groupe agit pour son propre compte (principal : reconnaissance du chiffre d'affaires brut) ou bien en tant que mandataire (agent : reconnaissance de la marge). Les analyses menées ont conforté le traitement comptable qui était déjà opéré au sein du Groupe.

- Prestations de maintenance et renouvellement des installations

Le Groupe a analysé la nature et la portée des prestations de maintenance et renouvellement des installations existant dans ses contrats de concession ou de gestion d'installations afin de conclure sur l'existence d'une obligation de performance distincte.

Les analyses menées à ce titre n'ont pas donné lieu à modification de la reconnaissance du chiffre d'affaires consolidé du Groupe.

- Rémunérations variables

Les dispositions de la norme relatives à l'évaluation du chiffre d'affaires comptabilisé requièrent d'estimer les éléments variables tels que les remises, les rabais, etc. à l'initiation du contrat. Au sein du Groupe, différents mécanismes de variabilisation (bonus de performance, pénalités, remises ...) peuvent exister dans les accords contractuels conclus avec les clients. Toutefois les modalités de comptabilisation ne présentent pas de divergences avec IFRS 15.

• IFRS 9 – « Instruments financiers »

La nouvelle norme sur les instruments financiers introduit de nouvelles dispositions relatives au classement et à l'évaluation des actifs et passifs financiers, à la dépréciation des actifs financiers, et à la comptabilisation des opérations de couverture. Le Groupe applique cette nouvelle norme à compter du 1^{er} janvier 2018.

Les travaux d'analyse menés par le Groupe ont conduit à réexaminer les taux de risques d'impayés clients utilisés dans l'activité Eau et plus généralement les règles de prise en compte des risques de crédit dans l'évaluation de ces créances.

Pour évaluer les pertes de crédit attendues, le Groupe se fonde sur les taux de défaillance observés dans le passé par catégorie de clients, les conditions actuelles ainsi que les prévisions des conditions économiques futures.

Sur la base de ces analyses, les dépréciations ont été ajustées et impactent les capitaux propres, part du Groupe, à hauteur de -8,8 millions d'euros au 1^{er} janvier 2018.

• Autres textes applicables en 2018

- Interprétation IFRIC 22 "Transactions en monnaies étrangères et contrepartie anticipée"
- Amendement à la norme IFRS 2, relatif au classement et à l'évaluation de certaines transactions dont le paiement est fondé sur des actions
- Amendements résultant des processus d'améliorations annuelles des normes IFRS 2014-2016

L'application de ces nouveaux textes n'a pas eu d'incidence significative sur les comptes consolidés du Groupe.

2.1.2 – Normes, amendements et interprétations d'application obligatoire au 1^{er} janvier 2019

• IFRS 16 – « Locations »

La nouvelle norme sur les locations (IFRS 16), publiée le 13 janvier 2016, conduira à reconnaître au bilan tous les engagements de location au sens de la nouvelle norme, sans distinction entre les contrats de location opérationnelle, actuellement reconnus en engagements hors bilan, et les contrats de location financement.

Du fait de la première comptabilisation des engagements résultant des contrats de location opérationnelle existant au sein du Groupe, l'application de cette norme impactera le bilan du Groupe comme suit :

- augmentation de l'actif immobilisé (constatation d'un droit d'utilisation)
- reconnaissance d'une dette de location (représentative des loyers actualisés)
- ajustement des impôts différés et de la situation nette

En vue de la première application de cette norme, le Groupe a mis en place une équipe dédiée en charge du pilotage, du recensement et de l'analyse des données des contrats de location en vigueur. Ces travaux sont à présent achevés.

Le Groupe a choisi d'appliquer la norme IFRS 16 selon la méthode rétrospective simplifiée au 1^{er} janvier 2019. Les exemptions de comptabilisation prévues par la norme pour les contrats de courte durée (durée inférieure ou égale à 12 mois), et les contrats portant sur des actifs de faible valeur, seront appliquées.

Sur la base des analyses et travaux effectués, la première application de cette norme devrait entraîner un accroissement de la dette financière du Groupe (dette de location) d'un montant compris entre 90 et 110 millions d'euros au 1^{er} janvier 2019.

2.1.3 – Autres évolutions normatives et normes d'application postérieures au 1^{er} janvier 2019

Plusieurs autres textes ont été adoptés ou sont en cours d'adoption par l'Union européenne :

- Interprétation IFRIC 22 "Transactions en monnaies étrangères et contrepartie anticipée"
- IFRS 17 « Contrats d'assurance »
- Interprétation IFRIC 23 « Incertitudes relatives aux traitements fiscaux »
- Amendement à la norme IFRS 9 « Instruments financiers », relatif aux clauses de remboursement anticipé dites « symétriques »
- Amendement à la norme IAS 28, relatif aux intérêts à long terme dans les entreprises associées et aux co-entreprises
- Amendements résultant des processus d'améliorations annuelles des normes IFRS 2015-2017
- Amendement relatif à la norme IAS 19, relatif aux modifications, réductions ou liquidations de régime
- Amendement à la norme IFRS 3, relatif à la définition d'une activité (« business »)
- Amendements aux normes IAS 1 et IAS 8, relatifs à la définition de la notion de matérialité

Sous réserve de leur adoption définitive, ces normes et amendements de normes sont d'application obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019 ou ultérieurement. Le Groupe est actuellement en cours d'appréciation des éventuels effets induits par la première application de ces textes

2.2 – Principes de préparation des états financiers

Principes généraux

Les états financiers sont présentés sur la base du coût historique à l'exception des actifs et passifs destinés à la vente qui sont évalués selon IFRS 5, et des instruments financiers qui sont comptabilisés conformément au traitement des différentes catégories d'actifs et de passifs financiers définies par la norme IAS 39.

Base de présentation

Les états financiers consolidés sont présentés en milliers d'euros sauf mention contraire.

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de SAUR, des entités qu'elle contrôle (ses filiales) et celles pour lesquelles elle exerce une influence notable. Les états financiers des filiales sont préparés sur la même période de référence que ceux de la société mère, du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018, sur la base de méthodes comptables homogènes.

2.3 – Méthodes de consolidation

Les méthodes de consolidation utilisées par le Groupe sont précisées ci-après. Toutes les transactions et positions internes sont éliminées dans les États financiers consolidés.

La liste des sociétés consolidées que ce soit par intégration globale, mises en équivalence ou en proportion des droits directs du Groupe sur les actifs et obligations directes sur les passifs (activités conjointes) est présentée dans la Note 31 aux 31 décembre 2018 et 2017.

2.3.1 – Entités contrôlées

Le Groupe consolide par intégration globale les entités dont il détient le contrôle.

Définition du contrôle

Le contrôle existe lorsque le Groupe (i) détient le pouvoir sur une entité, (ii) est exposé ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et (iii) a la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité de manière à influencer sur le montant des rendements qu'il obtient.

Méthode de l'intégration globale

L'intégration d'une filiale dans les comptes consolidés du Groupe intervient à la date à laquelle le Groupe prend le contrôle et cesse le jour où le Groupe perd le contrôle de cette entité.

Les participations ne donnant pas le contrôle représentent la part d'intérêt qui n'est pas attribuable directement ou indirectement au Groupe.

Les résultats et chacune des composantes des autres éléments du résultat global sont répartis entre le Groupe et les participations ne donnant pas le contrôle. Le résultat global des filiales est réparti entre le Groupe et les participations ne donnant pas le contrôle, y compris lorsque cette répartition aboutit à l'attribution d'une perte aux participations ne donnant pas le contrôle.

2.3.2 – Participation dans des entreprises associées et des co-entreprises

Définition

Une entreprise associée est une entité dans laquelle le Groupe exerce une influence notable. L'influence notable se caractérise par le pouvoir de participer aux décisions relatives aux politiques financière et opérationnelle de

l'entité, sans toutefois contrôler ou contrôler conjointement ces politiques.

Une co-entreprise est un partenariat dans lequel les parties qui exercent un contrôle conjoint sur l'entité ont des droits sur l'actif net de celle-ci.

Le contrôle conjoint s'entend du partage contractuellement convenu du contrôle exercé sur une entité, qui n'existe que dans les cas où les décisions concernant les activités pertinentes requièrent le consentement unanime des parties partageant le contrôle.

Méthode de la mise en équivalence

Les résultats, les actifs et les passifs des participations dans des entreprises associées ou des co-entreprises sont intégrés dans les comptes consolidés du Groupe selon la méthode de la mise en équivalence, sauf lorsque la participation est classée comme détenue en vue de la vente. Elle est alors comptabilisée selon les dispositions prévues par la norme IFRS 5 « *Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées* ».

La méthode de la mise en équivalence prévoit que la participation dans une entreprise associée ou dans une co-entreprise soit initialement comptabilisée au coût d'acquisition, puis ajustée ultérieurement de la part du Groupe dans le résultat et les autres éléments du résultat global de l'entreprise associée ou de la co-entreprise.

Une participation est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence à compter de la date à laquelle l'entité devient une entreprise associée ou une co-entreprise. Lors de l'acquisition d'une entreprise associée ou d'une co-entreprise, la différence entre le coût de l'investissement et la part du groupe dans la juste valeur nette des actifs et passifs identifiables de l'entité est comptabilisée en goodwill. Dans le cas où la juste valeur nette des actifs et passifs identifiables de l'entité est supérieure au coût de l'investissement, la différence est comptabilisée en résultat.

Lorsqu'une entité du Groupe réalise une transaction avec une co-entreprise ou une entreprise associée du Groupe, les profits et pertes résultant de cette transaction avec la co-entreprise ou l'entreprise associée sont comptabilisés dans les comptes consolidés du Groupe, seulement à hauteur des intérêts détenus par des tiers dans l'entreprise associée ou la co-entreprise.

Tests de dépréciation

Les dispositions de la norme IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation s'appliquent pour déterminer s'il est nécessaire d'effectuer un test de perte de valeur au titre de sa participation dans une entreprise associée ou une co-entreprise ». Si nécessaire, la valeur comptable totale de la participation (y compris goodwill) fait l'objet d'un test de dépréciation selon les dispositions prévues par la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs ».

Perte de l'influence notable ou du contrôle conjoint

Dès lors que la participation ne constitue plus une entreprise associée ou une co-entreprise, la méthode de la mise en équivalence n'est plus appliquée. Si le Groupe conserve un intérêt résiduel dans l'entité et que cet intérêt constitue un actif financier, cet actif financier est évalué à la juste valeur à la date où la participation cesse d'être une entreprise associée ou une co-entreprise.

Dans les cas où une participation dans une entreprise associée devient une participation dans une co-entreprise et inversement, la méthode de la mise en équivalence continue d'être appliquée et ces changements d'intérêts ne donnent pas lieu à une réévaluation à la juste valeur.

2.3.3 – Participation dans des activités conjointes

Définition

Une activité conjointe est un partenariat dans lequel les parties qui exercent un contrôle conjoint sur l'entité ont des droits directs sur les actifs, et des obligations au titre des passifs, relatifs à celle-ci.

Mode de comptabilisation des activités conjointes

Le Groupe en tant que coparticipant comptabilise les actifs, les passifs, les produits et les charges relatifs à ses intérêts dans une activité conjointe en conformité avec les normes IFRS applicables à ces actifs, passifs, produits et charges.

2.4 – Méthode de Conversion

Conversion des états financiers

Les états financiers des sociétés étrangères, établis dans leur devise de fonctionnement, sont convertis sur la base des parités de change suivantes :

- bilan : l'ensemble des éléments actif et passif est converti aux taux de clôture ;
- compte de résultat et tableau de flux de trésorerie : utilisation du taux de change moyen de l'exercice.

Les différences résultant de la conversion des états financiers de ces sociétés consolidées sont enregistrées en « écarts de conversion » au sein des autres éléments des résultats globaux.

Traduction des opérations en devises

Les créances ou dettes, libellés en devises étrangères, sont converties en euro au taux de change en vigueur à la date des opérations. A la clôture de l'exercice, les soldes des comptes de bilan, exprimés en devises, sont convertis en euro au taux de clôture. Les résultats de change en découlant sont portés en compte de résultat.

2.5 – Estimations et hypothèses

La préparation des états financiers, conformément aux règles édictées par les IFRS, nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses pour la détermination de la valeur des actifs et des passifs, l'évaluation des aléas positifs et négatifs à la date de clôture, ainsi que les produits et charges de l'exercice. Ces estimations font l'hypothèse de la continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Les estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles sont fondées évoluent ou à la suite de nouvelles informations. En raison des incertitudes inhérentes à tout processus d'évaluation, le Groupe révisé ses estimations sur la base d'informations régulièrement mises à jour.

Il est possible que les résultats futurs des opérations concernées diffèrent de ces estimations.

Les estimations significatives réalisées par le Groupe pour l'établissement des États financiers consolidés portent principalement sur :

- l'évaluation de la valeur recouvrable des goodwills, des immobilisations corporelles et incorporelles (se reporter aux Notes 4.1 et 4.3) ;
- l'évaluation des provisions et notamment les provisions pour garantie et les engagements de retraite et assimilés (se reporter aux Notes 12 et 13) ;
- le chiffre d'affaires réalisé et non relevé, dénommé « *eau en compteur* » (se reporter à la Note 19).

2.6 – Concessions – notion IFRS

L'interprétation SIC 29 « *Accords de concession de services – Informations à fournir* » traite des informations concernant les contrats de concession à donner dans les notes aux comptes, tandis qu'IFRIC 12 traite de la comptabilisation de certains contrats de concession par le concessionnaire. Ces interprétations précisent les caractéristiques communes aux contrats de concession :

- la fourniture d'un service public et la gestion de l'infrastructure associée sont confiées au concessionnaire avec des obligations plus ou moins étendues d'extension et de renouvellement ;
- le concédant a l'obligation d'assurer le service public qui fait l'objet de la concession (critère déterminant) ;
- le concessionnaire est le responsable de l'exploitation et non un simple agent agissant sur ordre ;
- le prix et les conditions (régulation) de révision de prix sont fixés à l'origine du contrat.

Pour qu'un contrat de concession soit inclus dans le périmètre de l'interprétation IFRIC 12, l'utilisation de l'infrastructure doit être contrôlée par le concédant et les critères suivants remplis :

- le concédant contrôle ou régule le service public c'est-à-dire qu'il contrôle ou régule les services qui doivent être rendus grâce à l'infrastructure objet de la concession et détermine à qui et à quel prix ils doivent être rendus ; et
- le concédant contrôle l'infrastructure, c'est-à-dire a le droit de reprendre l'infrastructure en fin de contrat.

Cette notion IFRS de la concession est indépendante de la qualification juridique du contrat qui peut en France revêtir différentes formes (affermage, concession, gérance). A noter cependant une convergence depuis la réforme de l'Ordonnance Concession applicable à compter du 1^{er} avril 2016 : la terminologie « concession » est devenue juridiquement plus générique et englobe tout type de Délégation de Service Public, sans distinguer selon que le concessionnaire construise ou non le patrimoine initial (le fait de construire n'emporte plus une distinction juridique spécifique). Dans le groupe, les contrats de gestion déléguée de service public sont majoritairement de type affermage.

Comptabilisation des contrats de concession

Les droits du concessionnaire sur les infrastructures des contrats de concession sont comptabilisés selon la nature de la rémunération à recevoir. Ainsi :

- le modèle « *actif financier* » est applicable quand le concessionnaire obtient un droit inconditionnel à recevoir de la trésorerie ou un autre actif financier, soit directement de la part du concédant, soit indirectement par l'intermédiaire des garanties données par le concédant sur le montant des encaissements de la part des usagers du service public ; c'est-à-dire est payé en substance par le concédant ;
- dans les autres cas, le modèle « *actif incorporel* » est applicable : le concessionnaire bénéficie alors d'un simple droit à facturer les usagers du service public ; le concessionnaire est payé en substance par l'utilisateur. Le terme « en substance » signifie que l'identité du payeur n'est pas en soi le critère déterminant mais qu'en fait, il convient de déterminer qui est le véritable débiteur final.

En application de ces principes :

- les immobilisations reçues à titre gratuit du concédant, en tant qu'éléments d'infrastructure dont l'accès est donné au concessionnaire pour les besoins de l'accord de service, ne pouvant être cédées et étant remises gratuitement en fin de contrat au concédant ne sont pas inscrites dans l'état de situation financière. En particulier, les éléments d'infrastructure confiés pendant la durée du contrat au concessionnaire par le concédant aux fins d'entretien et de maintenance ne sont pas inscrits dans l'état de situation financière ;

Les éléments d'infrastructure réalisés par le concessionnaire sont comptabilisés de la façon suivante :

- en cas d'application du modèle « *actif incorporel* » la juste valeur des travaux représente le coût d'acquisition de l'actif incorporel qui est comptabilisé au moment de la construction des ouvrages dès lors que ces travaux génèrent des avantages économiques futurs (par exemple extension de réseau),
- en cas d'application du modèle « *actif financier* » la créance sur le concédant est comptabilisée au moment de la construction des ouvrages à la juste valeur des travaux

Outre le reversement de sommes collectées auprès des usagers du service au profit du concédant, le Groupe peut être redevable de paiements au concédant. Si ces paiements ne sont pas effectués en échange de biens ou services distincts de l'accord de concession ou de droits d'utilisation caractéristiques d'un contrat de location distincts des droits accordés par le contrat de concession, ces paiements constituent :

- une réduction du prix de vente de l'infrastructure en cas d'application du modèle « actif financier »,
- une augmentation de l'actif incorporel pour les paiements fixes en cas d'application du modèle « actif incorporel ». La contrepartie est comptabilisée sur la ligne « *Autres passifs non courants* » de l'état de la situation financière consolidée.

Les dépenses de renouvellement correspondent à des obligations prévues aux contrats dont les modalités peuvent différer (obligation générale de remplacement en cas de défaillance, plan de renouvellement contractuel, compte de suivi contractuel, etc.). Elles sont comptabilisées soit à l'actif dans les états de situations financières en tant qu'actif incorporel ou actif financier suivant le modèle applicable au contrat si elles génèrent des avantages économiques futurs (renouvellement améliorant), soit en charges dans le cas inverse (renouvellement à l'identique). Les dépenses de renouvellement à l'identique font l'objet de la comptabilisation d'un actif ou d'un passif pour renouvellement lorsque, à une date donnée, il existe un décalage temporel entre l'engagement contractuel et sa réalisation.

2.7 – Principes généraux de présentation

2.7.1 – Classement courant / non courant dans l'état de situation financière consolidée

Conformément à IAS 1, le Groupe présente séparément au bilan les actifs courants et non courants, et les passifs courants et non courants. Au regard de la majorité des activités du Groupe, il a été considéré que le critère à retenir pour la classification est le délai de réalisation de l'actif ou de règlement du passif : en courant si ce délai est inférieur à 12 mois et en non courant s'il est supérieur à 12 mois.

Les actifs et passifs constitutifs du besoin en fonds de roulement entrant dans le cycle d'exploitation de l'activité concernée sont classés en courant. Ceux qui n'entrent pas dans le cycle d'exploitation de l'activité concernée sont classés en courant lorsque les entités s'attendent à réaliser ces actifs ou à régler ces passifs dans les 12 mois suivant la date de clôture de l'exercice. Inversement, ils sont classés en non courant dès lors que la réalisation de l'actif ou le règlement du passif doit s'effectuer au-delà des 12 mois suivant la date de clôture de l'exercice.

Les actifs immobilisés sont classés en non courant, à l'exception des actifs financiers qui sont ventilés en courant et non courant. Les actifs financiers courants sont principalement composés des actifs financiers que le Groupe prévoit de céder ou de réaliser dans un horizon de 12 mois et de la part à moins d'un an des prêts et créances à long terme.

Les provisions entrant dans le cycle d'exploitation de l'activité concernée et la part à moins d'un an des autres provisions sont classées en courant. Les provisions ne répondant pas à ces critères sont classées en passifs non courants.

Les dettes financières qui doivent être réglées dans les 12 mois après la date de clôture de l'exercice sont classées en courant. Inversement, la part des dettes financières dont l'échéance est supérieure à 12 mois est classée en passif non courant.

Les impôts différés sont présentés en totalité en actifs non courants et passifs non courants.

2.7.2 – Agrégats du compte de résultat

Résultat Opérationnel Courant (ROC)

Le Résultat Opérationnel Courant est un indicateur utilisé par le Groupe qui permet de présenter « un niveau de performance opérationnelle pouvant servir à une approche prévisionnelle de la performance récurrente » (en conformité avec la Recommandation CNC 2009-R03, relative au format des états financiers des entreprises sous référentiel comptable international). En effet, le ROC est un solde de gestion qui permet de faciliter la compréhension de la performance du Groupe en excluant les éléments qui, par nature, ont un degré de prévisibilité insuffisant, compte tenu de leur caractère inhabituel, anormal ou peu fréquent. Pour le Groupe ces éléments correspondent pour l'essentiel aux résultats de cession et aux autres éléments non récurrents. Les charges de restructuration liées au personnel sont, selon une approche constante au sein du groupe, maintenues dans le ROC.

Autres produits et charges opérationnels non courants

Ce poste comprend les éléments constitutifs du résultat qui, en raison de leur nature, de leur montant ou de leur fréquence, ne peuvent être considérés comme faisant partie des activités et du résultat opérationnel courant du Groupe. Leur détail est fourni dans la Note 21.

Note 3 – Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût diminué du cumul des amortissements et éventuelles pertes de valeur.

Lorsque l'immobilisation incorporelle a une durée de vie définie, elle est amortissable. Les immobilisations à durée de vie indéfinie ne sont pas amortissables, mais font l'objet d'un test de perte de valeur à chaque clôture.

Frais de recherche et de développement

Les frais de développement sont comptabilisés à l'actif dès lors que les critères de reconnaissance d'un actif tels qu'édictés par IAS 38 sont remplis. Dans ce cas, l'immobilisation incorporelle provenant du développement est amortie sur sa durée d'utilité. Compte tenu des activités du Groupe, les montants comptabilisés en tant que frais de développement à l'actif du bilan sont peu significatifs.

Logiciels

Les logiciels et développements informatiques spécifiques au métier du Groupe sont amortis linéairement sur des durées comprises entre 3 et 7 ans.

Fonds de commerce

Les fonds commerciaux liés à des droits au bail, représentatifs d'avantages économiques futurs et pouvant être évalués de manière fiable, sont inscrits en fonds de commerce.

Ils sont amortis de façon linéaire sur la durée du contrat de bail auquel ils sont attachés (généralement inférieure à 20 ans).

Droits d'exploitation

Il est notamment inscrit dans ce poste les sommes versées aux collectivités au titre de redevances d'exploitation et de financement de travaux. Ces sommes sont amorties linéairement sur la durée restant à courir des contrats.

Travaux concessifs

Saur et ses filiales de distribution d'eau, délégataires de services publics, ont en charge la gestion d'installations intégrées au domaine des collectivités locales.

Ces installations ne sont pas inscrites à l'actif du bilan et leur renouvellement est comptabilisé en charges.

En revanche, les travaux concessifs améliorants financés par le Groupe et entrant dans le champ d'application d'IFRIC 12 figurent à l'actif du bilan, en immobilisations incorporelles. Ils font l'objet d'un amortissement sur la durée du contrat.

Test d'impairment

Les immobilisations incorporelles font l'objet d'un test d'impairment tel qu'exposé dans la note 4.1.

SAUR – Comptes consolidés au 31 décembre 2018 en normes IFRS

	Frais de R & D	Logiciels	Fonds de commerce	Brevets et droits assimilés	Droits d'explo- itation	Contrats clients	Concessions	Autres incor- porelles	TOTAL
BRUT									
31 décembre 2016		103 709	4 562	1 381	188 838	7 351	210 106	10 301	526 248
Flux de la période									
Changement de périmètre		54						(49)	5
Reclassement en actifs détenus en vue de la vente		(1 363)						617	(746)
Invest. et autres augmentations		445		46	3 112		7 902	82	11 587
Cessions et réductions diverses		(397)			(9 943)		(3 243)	(5)	(13 588)
Ecart de conversion		84						2	86
Virements de rubriques et autres		8 745	8	(6)	7 316		10 556	1 835	28 454
31 décembre 2017		111 277	4 570	1 421	189 323	7 351	225 321	12 783	552 046
Flux de la période									
Changement de périmètre	36	2 270	3 523	54			39 456	19 718	65 057
Reclassement en actifs détenus en vue de la vente (2)									
Invest. et autres augmentations		476		30	4 064		10 004	2 516	17 090
Cessions et réductions diverses		(3 661)	(8)	(30)	(5 340)		(17 775)	(53)	(26 867)
Ecart de conversion		(47)						(1)	(48)
Virements de rubriques et autres (1)	(36)	2 581		43	(43 473)		47 888	20 778	27 781
31 décembre 2018		112 896	8 085	1 518	144 574	7 351	304 894	55 741	635 059
II AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PERTES DE VALEUR									
31 décembre 2016		(92 182)	(2 583)	(1 050)	(114 293)	(2 100)	(125 009)	(3 646)	(340 863)
Flux de la période									
Changement de périmètre		(31)				(625)		49	(607)
Reclassement en actifs détenus en vue de la vente		(9)							(9)
Cessions et réductions diverses		268			9 985		3 196	5	13 454
Dotations et reprises		(7 881)	(184)	(85)	(10 016)	275	(16 403)	(262)	(34 556)
Ecart de conversion		(81)						(1)	(82)
Virements de rubriques et autres (1)		1		(12)			(1 681)	10	(1 682)
31 décembre 2017		(99 915)	(2 767)	(1 147)	(114 324)	(2 450)	(139 897)	(3 845)	(364 345)
Changement de périmètre		(2 157)	(5)	(161)				(10 709)	(13 032)
Reclassement en actifs détenus en vue de la vente (2)									
Cessions et réductions diverses		3 661	(19 663)	9	5 083		17 696	53	6 839
Dotations et reprises		(5 900)	19 487	(66)	(9 072)	(350)	(19 122)	(4 320)	(19 343)
Ecart de conversion		45						1	46
Virements de rubriques et autres (2)		7		274	25 165		(25 141)	(194)	111
31 décembre 2018		(104 259)	(2 948)	(1 091)	(93 148)	(2 800)	(166 464)	(19 014)	(389 724)
III - VALEUR COMPTABLE NETTE									
Valeur nette au 31 décembre 2016		11 527	1 979	331	74 545	5 251	85 097	6 655	185 385
Valeur nette au 31 décembre 2017		11 362	1 803	274	74 999	4 901	85 424	8 938	187 701
Valeur nette au 31 décembre 2018		8 637	5 137	427	51 426	4 551	138 430	36 727	245 335
(1) Autres mouvements sur les immobilisations incorporelles					VNC				
- Reclassement des immobilisations en cours corporelles vers incorporelles					5 537				
- Reclassement des immobilisations en concession (IFRIC 12 modèle incorporel)					22 665				
- Reclassement des immobilisations chez Gestagua					(310)				
					<u>27 892</u>				

Les immobilisations incorporelles du Groupe comprennent essentiellement des éléments amortissables tels que les logiciels, les droits d'exploitation, les contrats clients et les travaux concessifs.

Note 4 – Goodwills

4.1 – Principe comptable général

A. Principe

A l'occasion d'une prise de participation, les actifs et passifs de l'entreprise acquise, y compris les éléments incorporels qui répondent à la définition d'actifs ou passifs identifiables, sont reconnus à leur juste valeur à la date d'acquisition.

La juste valeur est le montant qui peut être obtenu de la vente d'un actif ou d'une Unité Génératrice de Trésorerie lors d'une transaction dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes.

Le goodwill déterminé selon la norme IFRS 3 R est constaté à l'actif du bilan en goodwill s'il est positif, ou en résultat de l'année d'acquisition s'il est négatif.

L'évaluation en juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels de l'entreprise acquise peut être ajustée dans un délai de douze mois à compter de la date d'acquisition ; au-delà de ce délai, le montant du goodwill ne peut être modifié qu'en cas de corrections d'erreurs.

B. Détermination des goodwill

L'application au 1^{er} janvier 2010 de la norme IFRS 3 révisée conduit à distinguer les regroupements réalisés avant ou après cette date.

Regroupements réalisés avant le 1^{er} janvier 2010

Les goodwill représentent la différence entre le coût du regroupement d'entreprises (prix d'acquisition des titres majoré des coûts annexes directement attribuables à l'acquisition) et la part du Groupe dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise à la date de prise de contrôle (sauf si la prise de contrôle est faite par étapes).

Dans le cas d'une prise de contrôle par achats successifs de titres d'une filiale, le Groupe a déterminé un goodwill pour chaque transaction sur la base de la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables acquis à chaque date d'échange.

Regroupements réalisés après le 1^{er} janvier 2010

Le goodwill est évalué comme étant l'excédent du total :

- i. de la contrepartie transférée ;
 - ii. du montant de toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise ; et
 - iii. dans un regroupement d'entreprises réalisé par étapes, de la juste valeur de la participation précédemment détenue par l'acquéreur dans l'entreprise acquise ;
- par rapport au solde comptable net des montants des actifs acquis et des passifs repris identifiables.

Le montant du goodwill reconnu lors de la prise de contrôle ne peut être ajusté après la fin de la période d'évaluation.

C. Évaluation des goodwill

Les goodwill ne sont pas amortis mais font l'objet de tests de perte de valeur en fin d'exercice ou plus fréquemment s'il existe des indices de pertes de valeur identifiés. Ces goodwill sont testés au niveau d'Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) qui constituent des ensembles homogènes générant conjointement des flux de trésorerie largement indépendants des flux de trésorerie générés par les autres UGT.

D. Perte de valeur des goodwill, immobilisations incorporelles et corporelles

Le Groupe analyse régulièrement la valeur comptable de ses goodwill, actifs incorporels et corporels afin d'apprécier s'il existe un indice quelconque de perte de valeur, notamment en cas d'apparition d'indicateurs de performances défavorables. Si un tel indice existe, la valeur recouvrable de l'actif fait l'objet d'une estimation afin de la comparer à sa valeur comptable.

La valeur recouvrable des goodwill et des actifs incorporels à durée de vie indéterminée est estimée à chaque date de clôture annuelle, indépendamment de tout indice de perte de valeur. Lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable, une perte de valeur est enregistrée en résultat. Lorsqu'elle porte sur un goodwill, la perte de valeur est définitive et ne peut être reprise au cours d'une période ultérieure.

Dans le cas où il n'est pas possible ou pertinent d'estimer la valeur recouvrable d'un actif pris individuellement, l'estimation est réalisée au niveau de l'Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) à laquelle cet actif appartient.

La détermination de la valeur recouvrable d'un actif ou d'une UGT est définie comme la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité :

- La valeur d'utilité est calculée suivant la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés générés par l'actif testé ou par l'Unité Génératrice de Trésorerie à laquelle il appartient ;
- La juste valeur diminuée des coûts de la vente est déterminée suivant la méthode des comparables boursiers ou, à défaut, la référence à des valeurs de transaction récente sur des actifs comparables.

En cas d'approche selon les flux de trésorerie futurs actualisés :

- Ces derniers doivent être issus du budget et des prévisions à 5 ans préparés par la direction et revus par les organes de surveillance et contrôle du Groupe ;
- La valeur terminale est calculée par sommation à l'infini de flux de trésorerie actualisés, 18

déterminés sur la base d'un flux normatif et d'un taux de croissance perpétuelle. Ce taux de croissance est en accord avec le potentiel de développement des marchés sur lesquels opère le métier concerné, ainsi qu'avec sa position concurrentielle sur ces marchés ;

- Les taux d'actualisation, le taux de croissance à long terme et les flux de trésorerie servant aux calculs des valeurs recouvrables des actifs immobilisés sont déterminés en tenant compte de l'environnement économique du moment et des activités du Groupe. Toute modification de ces hypothèses pourrait avoir un effet significatif sur le montant de la valeur recouvrable et pourrait

amener à modifier les pertes de valeur à comptabiliser.

La valeur recouvrable déterminée, que ce soit par référence à la valeur d'utilité ou à la juste valeur, est ensuite comparée à la valeur contributive au bilan consolidé. Une dépréciation exceptionnelle est comptabilisée, le cas échéant, si cette valeur au bilan s'avère supérieure à la valeur recouvrable et imputée en priorité aux actifs incorporels hors goodwill, actifs corporels et goodwill.

Les pertes de valeur relatives à des goodwills sont irréversibles.

4.2 – Evolution de la valeur nette des Goodwills

EVOLUTION DE LA VALEUR NETTE	
31 décembre 2016	338 715
Changement de périmètre	691
Dépréciation	
31 décembre 2017	339 406
EVOLUTION DE LA VALEUR NETTE	
31 décembre 2017	339 406
Changement de périmètre (*)	23 647
Dépréciation	
31 décembre 2018	363 053
(*) Changement de périmètre	
- Groupe Alliance	14 180
- Nuinsa	9 467
	<u>23 647</u>

L'acquisition des sociétés en Espagne a généré un goodwill complet préliminaire de 39 m€. Après allocation aux actifs et passifs identifiés, et notamment un actif de concession lié au contrat de la société Emalsa se terminant en 2043 pour un montant de 30 m€ net d'impôts différés passifs, il ressort un goodwill résiduel d'un montant de 9 m€. Ces sociétés nouvellement acquises devraient contribuer à hauteur

d'environ 52 m€ sur le chiffre d'affaires du Groupe en année pleine en 2019.

L'acquisition d'Alliance Environnement a généré un goodwill de 14 m€, sans qu'il soit identifié d'actifs et passifs séparables. La société, cumulée avec ses trois filiales opérationnelles, devrait contribuer à hauteur d'environ 19 m€ au chiffre d'affaires du Groupe en année pleine en 2019.

4.3 – Test de dépréciation des Goodwills

Au 31 décembre 2018, le goodwill du Groupe a été testé, contrairement aux exercices précédents, par référence à la juste valeur (valeur de marché) et non sur la base d'une valeur d'utilité déterminée selon la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie (méthode dite du DCF ou « Discounted Cash Flow »).

Cette valeur de marché résulte de la prise de contrôle du Groupe HIME (auquel le Groupe SAUR appartient) par EQT Infrastructure en date du 30 novembre 2018 et a fait l'objet d'une rationalisation par un expert indépendant dans le cadre projet de mise en place d'un FCPE au niveau de HIME.

Sur cette base, il a été déterminé qu'il n'y a pas lieu de constater de perte de valeur sur les goodwills présentés dans l'état de situation financière au 31 décembre 2018.

Note 5 – Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût historique d'acquisition, de production ou d'entrée dans le Groupe, sous déduction des amortissements cumulés et des pertes de valeur constatées.

Les actifs et composants sont amortis selon le mode linéaire sur la durée prévisible de leur utilisation.

Principales durées d'utilisation retenues :

	(1)
Constructions hors exploitation	
Constructions industrielles selon nature	10 à 20 ans
Installations techniques, matériels et outillages	3 à 8 ans
Autres immobilisations corporelles (Matériels de transport, et de bureau)	3 à 8 ans

(1) Conformément à la norme IAS 16, lorsqu'une immobilisation est structurée par composants à durée d'utilisation différente, ceux-ci sont comptabilisés et amortis comme des éléments distincts dans les actifs corporels (appréciation d'une valeur résiduelle terminale dans le calcul des amortissements).

Les profits et pertes sur cession sont calculés par différence entre le produit de cession et la valeur nette comptable ainsi déterminée ; ils sont inclus en « Résultat de cession ».

L'ensemble immobilier ATLANTIS, situé à Saint-Quentin-en-Yvelines, a fait l'objet d'une décomposition en éléments significatifs :

Composants	Durées d'utilité prévues
Construction (gros œuvre)	30 ans
Façades, ascenseurs, menuiseries extérieures	25 ans
Étanchéité	15 ans
Climatisation	10 ans
Sols souples	5 ans

Test d'impairment

Les immobilisations incorporelles font l'objet d'un test d'impairment tel qu'exposé dans la note 4.1.

SAUR – Comptes consolidés au 31 décembre 2018 en normes IFRS

	Terrains	Constructions	Installations techniques, matériel	Autres immobilisations corporelles	Avances et acomptes	TOTAL
BRUT						
31 décembre 2016	30 156	110 043	188 508	174 928	1 008	504 643
Changement de périmètre			125	(695)		(570)
Reclassement en actifs détenus en vue de la vente	(885)	(114)	566	1 463		1 030
Investissements et autres augmentations	1 334	1 164	16 988	32 612	43	52 141
Cessions et réductions diverses	(154)	(1 124)	(11 286)	(5 409)	(62)	(18 035)
Ecart de conversion	30	498	66	322		916
Virements de rubriques et autres	142	(13)	1 448	(30 068)	(4)	(28 495)
31 décembre 2017	30 623	110 454	196 415	173 153	985	511 630
Changement de périmètre	165	7 125	69 554	53 389	29	130 262
Reclassement en actifs détenus en vue de la vente (2)						
Investissements et autres augmentations	1 346	1 684	19 339	31 457	1 142	54 968
Cessions et réductions diverses	(1 470)	(5 240)	(12 459)	(9 124)	(64)	(28 357)
Ecart de conversion	(16)	(273)	(230)	(191)		(710)
Virements de rubriques et autres (3)	448	78	603	(28 103)	(928)	(27 902)
31 décembre 2018	31 096	113 828	273 222	220 581	1 164	639 891
AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PERTES DE VALEUR						
31 décembre 2016	(9 189)	(69 434)	(140 867)	(118 954)		(338 444)
Flux de la période						
Changement de périmètre			(125)	506		381
Reclassement en actifs détenus en vue de la vente	(19)	(52)	(1 334)	(414)		(1 819)
Cessions et réductions diverses	70	1 090	8 592	5 248		15 000
Dotations et reprises	(1 356)	(5 723)	(12 011)	(6 565)		(25 655)
Ecart de conversion	(9)	(112)	(92)	(233)		(446)
Virements de rubriques et autres	738	931	26			1 695
31 décembre 2017	(9 765)	(73 300)	(145 811)	(120 412)		(349 288)
Changement de périmètre		(4 253)	(56 890)	(48 408)		(109 551)
Reclassement en actifs détenus en vue de la vente (2)						
Cessions et réductions diverses	477	4 958	11 601	9 034		26 070
Dotations et reprises	(1 342)	(5 264)	(14 573)	(6 692)		(27 871)
Ecart de conversion	5	71	128	145		349
Virements de rubriques et autres (3)	240	(275)	21	(219)		(233)
31 décembre 2018	(10 385)	(78 063)	(205 524)	(166 552)		(460 524)
III - VALEUR COMPTABLE NETTE						
Valeur nette au 31 décembre 2016	20 967	40 609	47 641	55 974	1 008	166 199
Valeur nette au 31 décembre 2017	20 858	37 154	50 604	52 741	985	162 342
Valeur nette au 31 décembre 2018	20 711	35 765	67 698	54 029	1 164	179 367

(1) Dont immobilisations en location-financement et crédit-bail :

	Brut	Amort	Net
- Terrains			
- Constructions	7 821	(7 134)	687
- Installations techniques, matériel	3 206	(1 807)	1 399
- Autres immobilisations corporelles	3 899	(3 672)	227
	14 926	(12 613)	2 313

(2) Correspond aux actifs de l'activité Propreté reclassés sur une ligne distincte de l'Etat de la situation financière consolidée

(3) Reclassement des immobilisations

- Reclassement des immobilisations en cours corporelles vers incorporelles	(5 537)
- Reclassement des immobilisations en concession (IFRIC 12 modèle incorporel)	(22 665)
- Divers	67
	(28 135)

Terrains

La valeur nette comptable de 21 millions d'euros au 31 décembre 2018 est principalement composée de terrains

relatifs à l'activité golfs (BGEH et filiales), valorisés à leur juste valeur lors de l'acquisition de cette activité fin 2010, pour un montant de 16,7 millions d'euros

Note 6 – Participations dans les co-entreprises

	Quote part de capitaux propres		Quote part de résultat	
	12/2018	12/2017	12/2018	12/2017
<i>(en milliers d'euros)</i>				
Filiales en Argentine	153	284	(135)	(96)
Electricité de Mayotte	17 232	15 701	2 405	2 660
SEDDUD	1 390	1 148	487	273
CBSE	2 227	2 097	323	188
MASA	10 478	9 888	4 089	4 599
SERCANARIAS	0	(2 030)	60	291
EMALSA	0	9 273	(1 488)	(920)
STEREAU IACOUVOU	91	196	95	80
Total	31 571	36 557	5 836	7 075

Seules les sociétés SEDUD et CBSE sont basées en France métropolitaine.

Les co-entreprises significatives du Groupe au 31 décembre 2018 sont les suivantes :

- MASA (Arabie Saoudite)
- ELECTRICITE DE MAYOTTE (Mayotte)

Les informations financières résumées de ces deux co-entreprises sont présentées ci-après :

Informations financières à 100% résumées de la société MASA

	12/2018	12/2017
BILAN		
Actifs non courants	494	686
Actifs courants	53 735	46 229
Total Actif	54 229	46 914
Capitaux propres	14 288	13 084
Passifs non courants	873	1 667
Passifs courants	39 065	32 153
Total Passif	54 227	46 904
Les montants des actifs et passifs présentés ci-dessus, incluent les éléments suivants :		
- Trésorerie et équivalent de trésorerie	6 486	5 561
- Passifs financiers courants (hors dettes fournisseurs, autres créditeurs et provisions)	0	0
- Passifs financiers non courants (hors dettes fournisseurs, autres créditeurs et provisions)	873	1 667
COMPTE DE RESULTAT		
Chiffres d'affaires	116 035	110 112
Résultat opérationnel	10 043	11 041
Résultat net	8 345	9 386
<i>Dont :</i>		
Dotations aux amortissements	(1 706)	(1 684)
Produits d'intérêts	6	0
Charges d'intérêts	(78)	(116)
Charges ou produits d'impôt	(1 624)	(1 539)
	12/2018	12/2017
Actif net de la co-entreprise MASA	14 288	13 084
Pourcentage de détention	49%	49%
Elimination des titres au bornes du groupe HIME	3 477	3 477
Valeur comptable des intérêts du Groupe dans MASA	10 478	9 888

Informations financières à 100% résumées de la société Electricité de Mayotte

	12/2018	12/2017
BILAN		
Actifs non courants	255 660	251 165
Actifs courants	50 523	86 277
Total Actif	306 183	337 442
Capitaux propres	68 932	62 810
Passifs non courants	207 199	211 966
Passifs courants	30 052	62 666
Total Passif	306 183	337 442
- Trésorerie et équivalent de trésorerie	34 820	65 889
- Passifs financiers courants (hors dettes fournisseurs, autres créditeurs et provisions)		
- Passifs financiers non courants (hors dettes fournisseurs, autres créditeurs et provisions)	86 100	99 208
COMPTE DE RESULTAT		
Chiffres d'affaires	37 610	34 854
Résultat opérationnel	15 716	15 327
Résultat net	9 562	10 640
<i>Dont :</i>		
Dotations aux amortissements	(9 029)	(9 517)
Produits d'intérêts	(3 039)	(3 440)
Charges ou produits d'impôt	(2 800)	(2 670)
	12/2018	12/2017
Actif net de la co-entreprise Electricité de Mayotte	68 932	62 810
Pourcentage de détention	24,9982%	24,9982%
Valeur comptable des intérêts du Groupe dans Electricité de Mayotte	17 232	15 701

Note 7 – Actifs financiers non courants

Les actifs financiers non courants incluent notamment :

- les titres de participations des sociétés dans lesquelles le Groupe n'exerce ni contrôle, ni influence notable, et qui ne sont pas consolidées,
- les prêts et créances rattachés ou non à des participations,
- des immobilisations financières diverses (dépôts et cautionnements notamment).

Lorsqu'il existe une indication objective de la dépréciation de ces actifs, la perte est constatée en résultat.

	Participations non consolidées	Créances rattachées à des participations	Autres titres immobilisés	Prêts	Autres immobilisations financières	Total
I BRUT						
31 décembre 2016	125	1 927	2 670	10 508	15 006	30 236
Changement de périmètre	(26)			1	-35	(60)
Reclassement en actifs détenus en vue de la vente				(78)	(9)	(87)
Augmentations	10		672	989	1 308	2 979
Cessions et réductions diverses			(647)	(38)	(2 690)	(3 375)
Ecart de conversion		(502)			1	(501)
Virements de rubriques et autres			(50)			(50)
31 décembre 2017	109	1 425	2 645	11 382	13 581	29 142
Changement de périmètre	50		66	98	1 039	1 253
Reclassement en actifs détenus en vue de la vente						
Augmentations			476	941	121	1 538
Cessions et réductions diverses			(913)	(624)	(1 215)	(2 752)
Ecart de conversion		(675)				(675)
Virements de rubriques et autres	469		(207)		(1 449)	(1 187)
31 décembre 2018	628	750	2 067	11 797	12 077	27 319
II DEPRECIATIONS						
31 décembre 2016	(43)		(1 220)		(5 014)	(6 277)
Flux de la période						
Changement de périmètre						
Dotations	13		(1)			12
Reprises			648		2 138	2 786
Ecart de conversion						
Virements de rubriques et autres						
31 décembre 2017	(30)		(573)		(2 876)	(3 479)
Changement de périmètre					(52)	(52)
Reclassement en actifs détenus en vue de la vente						
Dotations	(469)					(469)
Reprises			300			300
Ecart de conversion						
Virements de rubriques et autres			(300)		2 245	1 945
31 décembre 2018	(499)		(573)		(683)	(1 755)
III - VALEUR COMPTABLE NETTE						
31 décembre 2016 Valeurs nettes	82	1 927	1 450	10 508	9 992	23 959
31 décembre 2017 Valeurs nettes	79	1 425	2 072	11 382	10 705	25 663
31 décembre 2018 Valeurs nettes	129	750	1 494	11 797	11 394	25 564

Prêts

La valeur nette comptable de 11,8 millions d'euros correspond aux prêts accordés aux organismes sociaux collecteurs de la contribution à l'effort construction. Elle a augmenté de 0,4 million d'euros en 2018.

Autres immobilisations financières

Elles correspondent principalement aux dépôts et cautionnements ainsi qu'à des créances à long terme détenues par la filiale Gestagua auprès de quelques collectivités. Ces dernières font l'objet si nécessaire de dépréciations pour les ramener à leur valeur recouvrable.

Note 8 – Contrats de construction

31/12/2017		
Contrats de construction en cours, actifs	(A)	(318)
Contrats de construction en cours, passifs	(B)	28 597
Contrats de construction en cours, nets	(A) - (B)	(28 915)
Coûts encourus majorés des profits comptabilisés et diminués des pertes comptabilisées à ce jour	(C)	107 901
Factures émises	(D)	136 815
Contrats de construction en cours, nets	(C) - (D)	(28 914)
Montant des avances reçues des clients		2 362
31/12/2018		
Contrats de construction en cours, actifs	(A)	662
Contrats de construction en cours, passifs	(B)	29 824
Contrats de construction en cours, nets	(A) - (B)	(29 162)
Coûts encourus majorés des profits comptabilisés et diminués des pertes comptabilisées à ce jour	(C)	99 277
Factures émises	(D)	128 438
Contrats de construction en cours, nets	(C) - (D)	(29 161)
Montant des avances reçues des clients		3 041

Le montant des coûts encourus augmenté des profits comptabilisés et diminué des pertes comptabilisées (notamment en provision pour pertes à terminaison) et des facturations intermédiaires, est déterminé contrat par contrat. Si le montant est positif, il figure en « Contrats de construction en cours, actifs ». Si ce montant est négatif, il figure en « Contrats de construction en cours, passifs ».

Les contrats de construction du Groupe sont essentiellement portés par la société STEREAU et ses filiales.

Note 9 – Stocks, créances clients et autres créances courantes**Créances clients et autres créances**

Compte tenu du cycle d'exploitation et de facturation des prestations (notamment distribution d'eau et assainissement, travaux), cette rubrique comprend :

- les facturations et situations émises au fur et à mesure de l'exécution des prestations ou des travaux (situations acceptées par le maître d'ouvrage),
- les facturations à établir correspondant aux travaux mérités qui n'ont pu, pour des raisons de décalage temporaire, être facturés ou acceptés par le maître d'ouvrage, ainsi que les produits à recevoir propres à l'activité eau (la période de facturation dans les métiers de l'eau est régie par des règles contractuelles).

Ces créances sont évaluées initialement à la juste valeur. Par la suite des dépréciations sont éventuellement constituées au regard des possibilités effectives de recouvrement.

Stocks et encours

Les stocks sont évalués à leur coût d'acquisition (coût moyen pondéré).

Lorsque la valeur de réalisation des stocks est inférieure à leur coût, des dépréciations sont comptabilisées.

	31 décembre 2017			31 décembre 2016
	Valeur brute	Dépréciations	Valeur nette	Valeur nette
- Stocks	22 716	(130)	22 586	22 235
- Clients et comptes rattachés	1 036 334	(48 410)	987 924	920 229
- Avances et acomptes versés sur commandes	3 050		3 050	3 192
- Créances d'exploitation	80 458	(1 683)	78 775	67 885
- Créances diverses	9 927	(172)	9 755	11 530
- Charges constatées d'avance	50 528		50 528	51 894
- Charges à répartir	11 516	(7 555)	3 961	6 326
- Instruments financiers courants	0		0	1
TOTAL	1 214 529	(57 950)	1 156 579	1 083 292

	31 décembre 2018			31 décembre 2017
	Valeur brute	Dépréciations	Valeur nette	Valeur nette
- Stocks	30 354	(474)	29 880	22 586
- Clients et comptes rattachés	1 111 915	(80 146)	1 031 769	987 924
- Avances et acomptes versés sur commandes	2 932		2 932	3 050
- Créances d'exploitation	76 908	(1 915)	74 993	78 775
- Créances diverses	14 583	(169)	14 414	9 755
- Charges constatées d'avance	48 467		48 467	50 528
- Charges à répartir	21 299	(21 303)	(4)	3 961
- Instruments financiers courants	0		0	0
TOTAL	1 306 458	(104 007)	1 202 451	1 156 579

Les créances clients et les autres créances courantes ont une échéance à moins d'un an.

Note 10 – Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie comprend les disponibilités ainsi que les placements à court terme qui sont considérés comme liquides, convertibles en un montant de trésorerie connu et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur au regard des critères prévus par IAS 7.

Les découverts sont exclus de la notion de trésorerie et équivalents de trésorerie et sont comptabilisés en tant que trésorerie passive.

	Disponibilités	VMP	Comptes courants de trésorerie	Autres comptes de trésorerie	Trésorerie active	Comptes courants de trésorerie	Concours Bancaires Courants	Trésorerie passive	Trésorerie de clôture
31 décembre 2016	38 756	58 880	7 147	21 274	126 057	10 174	2 325	12 499	113 558
Changement de périmètre	(92)	30			(62)	(29 754)		(29 754)	29 692
Reclassement en actifs et passifs détenus en vue de la vente	(18 755)		3		(18 752)	3		3	(18 755)
Ecart de conversion	(450)	432			(18)	264		264	(282)
Variation	7 591	41 201	8 009	186 748	243 549	35 852	2 312	38 164	205 385
31 décembre 2017	27 050	100 543	15 159	208 022	350 774	16 539	4 637	21 176	329 598
Changement de périmètre	4 136		1		4 137	254		254	3 883
Reclassement en actifs et passifs détenus en vue de la vente									
Ecart de conversion	(567)	(278)			(845)	(780)		(780)	(65)
Variation	10 692	(44 385)	(2 179)	(208 022)	(243 894)	1 718	(773)	945	(244 839)
31 décembre 2018	41 311	55 880	12 981		110 172	17 731	3 864	21 595	88 577

A l'actif, la trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds de caisse, les dépôts à vue, les comptes courants de trésorerie vis-à-vis de sociétés non consolidées et les placements liquides dans des valeurs mobilières de placement.

Afin qu'une valeur mobilière soit considérée comme un équivalent de trésorerie, elle doit être facilement convertible en un montant de liquidité connu et ne pas être soumise à un risque non négligeable de changement de valeur. Les valeurs mobilières entrent dans la catégorie des actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat.

Au passif, la trésorerie comprend les découverts bancaires courants, les comptes courants de trésorerie vis-à-vis de sociétés non consolidées, et les soldes créditeurs de banque.

Note 11 – Capitaux propres

11.1 – Capital

Le capital social de la société SAUR, qui s'élève à 101 529 000 euros au 31 décembre 2018, est constitué de 4 854 483 actions de 20,91 euro. Il est entièrement libéré.

	12/2016	Augmentation / Réduction de capital	12/2017	Augmentation / Réduction de capital	12/2018
Nombres de titres	4 854 483		4 854 483		4 854 483
Nominal en Euro	20,91		20,91		20,91
Capital en Euro	101 529 000		101 529 000		101 529 000

11.2 – Réserves consolidées

	31 décembre 2016	Variation	31 décembre 2017	Variation	31 décembre 2018
<u>Société Saur :</u>					
Report à nouveau	68 394	(325)	68 069	21 787	89 856
Autres réserves					
Sous-total	68 394	(325)	68 069	21 787	89 856
<u>Réserves consolidées :</u>					
- réserves de consolidation	21 090	3 826	24 916	66 591	91 507
- variation de juste valeur	(452)	(62)	(514)	(447)	(961)
Total	89 032	3 439	92 471	87 931	180 402

11.3 – Réserve de conversion

	12/2016	Variation	12/2017	Variation	12/2018
Livre Sterling	(1 195)	699	(496)	165	(331)
Zloty polonais	504	(345)	159	(538)	(379)
Rial saoudien	2 280	(1 706)	574	794	1 368
Autres devises	(5)	(11)	(16)	1	(15)
Total	1 584	(1 352)	221	422	643

Note 12 – Provisions

Conformément à IAS 37, des provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, il existe une obligation actuelle, juridique ou implicite, à l'égard d'un tiers résultant d'un événement passé, et qu'il est probable que l'extinction de cette obligation se traduira par une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques, et lorsque le montant de cette obligation peut être estimé de façon fiable.

12.1 – Provisions non courantes

Les provisions non courantes, qui ne sont pas liées au cycle normal d'exploitation, incluent pour l'essentiel :

- les provisions pour obligations contractuelles,
- les provisions pour avantages au personnel (voir note 13),
- les provisions destinées à couvrir les litiges.

Obligations contractuelles de renouvellement

Dans le cadre de la gestion déléguée de services publics pour l'eau et l'assainissement, le Groupe exploite les installations appartenant aux collectivités locales, et a l'obligation contractuelle de continuité de service.

Cette obligation peut se matérialiser par le remplacement de certaines installations à l'identique. En fin de contrat, tous ces biens renouvelés sont remis à titre gratuit à la collectivité.

Il existe 3 types de clauses de renouvellement : garantie, compte, programme, étant précisé qu'un même contrat combine parfois les trois types de clauses à la fois.

1 - La garantie : engagement contractuel de maintenir en état et de remplacer si nécessaire les installations par notre groupe de manière à assurer la continuité de service. Il n'est prévu contractuellement aucun planning ni budget de renouvellement, et donc aucun remboursement à la collectivité en fin de contrat.

2 - Le compte : engagement contractuel de réaliser un certain niveau de dépenses de renouvellement. La nature et le planning prévisionnel de renouvellement ne sont pas prévus. Il est prévu à la fin du contrat de restituer à la collectivité les sommes éventuellement non dépensées.

Les principales provisions constituées par le Groupe concernent les obligations contractuelles d'entretien et de réparation des installations gérées au titre de contrats de service public. Les paramètres qui ont une influence significative sur le montant des provisions sont le niveau des coûts à proprement parler et le calendrier de leur survenance. Ces paramètres sont établis sur la base des informations et estimations que la société estime les plus adéquates à la date de clôture.

3 - Le programme : engagement contractuel de réaliser un certain niveau de dépenses de renouvellement pour des catégories précises d'équipements et selon un planning prévisionnel précis. Il est prévu à la fin du contrat de restituer à la collectivité les sommes éventuellement non dépensées au titre des remplacements non réalisés.

Ces obligations conduisent à prendre en charge, chaque année, les provisions nécessaires, en conformité avec les dispositions fiscales en vigueur. Le Groupe comptabilise deux catégories de dettes pour renouvellement :

- une provision pour risques et charges :

celle-ci prend en compte l'estimation de la valeur de remplacement connue à la clôture de l'exercice et la durée de vie théorique des matériels. Elle n'est pratiquée que dans la mesure où le remplacement probable des biens intervient avant la fin du contrat. Elle est déterminée, pour chaque contrat, matériel par matériel. Elle est régulièrement analysée en ce qui concerne les durées moyennes de vie des équipements sur la base d'un examen statistique.

- une charge à payer pour compte et programme :

les dépenses sont constatées en charges au fur et à mesure de leur engagement. Les dépenses qui ne sont pas effectuées conformément à l'obligation contractuelle annuelle (déterminée sur une base linéaire) font l'objet d'une inscription en charges à payer.

SAUR – Comptes consolidés au 31 décembre 2018 en normes IFRS

	Provisions pour obligations contractuelles (1)	Avantage au personnel à long terme (2)	Autres provisions pour charges (3)	Litiges (4)	Garanties données	Risques filiales	Autres provisions pour risques (5)	TOTAL
31 décembre 2016	126 256	81 110	20 742	5 342	2 774	26	16 231	252 481
Changement de périmètre							(3)	(3)
Reclassement en actifs détenus en vue de la vente	(473)	(296)	99	(154)			(37)	(861)
Variation en capitaux propres (ISA19)		(4 738)						(4 738)
Ecart de conversion		310	(124)	13				199
Virements de rubriques	1 047	2	(7)	10	13	2	(3)	1 064
Dotations	4 076	4 801	4 985	2 667	1 738	13	2 642	20 922
Reprises utilisées	(7 151)	(818)	(3 922)	(1 683)	(319)		604	(13 289)
Reprises non utilisées	(8 273)		(1 551)	(1 279)	(1 679)	(20)	(1 977)	(14 779)
31 décembre 2017	115 482	80 371	20 222	4 916	2 527	21	17 457	240 996
Changement de périmètre		72	374	4 635				5 081
Variation en capitaux propres (ISA19)		(7 107)						(7 107)
Ecart de conversion		(187)	(27)	(7)				(221)
Virements de rubriques		1	1	21	(36)	(13)	33	7
Dotations	5 595	4 105	21 488	5 061	1 639	610	2 919	41 417
Reprises utilisées	(6 535)	(838)	(6 121)	(930)	(243)		(631)	(15 298)
Reprises non utilisées	(19 220)		(194)	(2 050)	(1 355)		(873)	(23 692)
31 décembre 2018	95 322	76 417	35 743	11 646	2 532	618	18 905	241 183
(1) - Provisions pour renouvellement garantie	95 322			(4) - Provisions litiges clients				1305
				- Provisions autres litiges avec le personnel				2 405
(2) - Indemnités de fin de carrière	57 986			- Provisions autres litiges				7 936
- Retraite complémentaire d'ancienneté	3 970							11 646
- Médailles d'ancienneté	14 461							
	76 417			(5) - Provision pour risques activité Travaux				7 744
				- Provision pour sinistres (SAUREA)				3 429
(3) - Provisions pour entretiens différés	11608			- Autres Provisions pour risques				7 732
- Amortissements de caducité	2 222							18 905
- Autres provisions pour charges	219 13							
	35 743							

Les provisions pour obligations contractuelles correspondent uniquement à la provision pour garantie de l'activité Eau France au 31 décembre 2018. Celle-ci a fait l'objet d'une reprise de provision non utilisée de 19,2 millions d'euros en 2018 (contre 8,3 millions d'euros en 2017) dans le cadre de la revue des obligations contractuelles du Groupe.

Il est à noter une hausse des autres provisions pour charges, qui incluent pour un total d'environ 16,8 millions d'euros le

provisionnement de mesures sociales sur lesquelles le Groupe est engagé vis-à-vis des salariés (mesures à rapprocher du changement d'actionnaire et du futur FCPE à créer en 2019), et dont les modalités précises ne seront arrêtées qu'au cours du deuxième trimestre 2019.

Enfin, les effets de périmètre à hauteur de 5,1 millions d'euros sont pour l'essentiel imputables à la société Emalsa, nouvellement consolidée sur l'exercice.

12.2 – Provisions courantes

	Provisions pour fin de chantiers	Provisions pour pertes à terminaison	Autres provisions pour charges	Provisions pour risques chantiers	Provisions franchise accidents	Autres provisions pour risques	TOTAL
31 décembre 2016	1 188	386	726	163	4 080		6 543
Changement de périmètre				(27)		112	85
Ecart de conversion			17				17
Virements de rubriques		(1)			(1)		(2)
Dotations	507	53	361	326	989		2 236
Reprises utilisées	(224)	(323)	(100)		(407)	(76)	(1 130)
Reprises non utilisées	(256)	(14)	(317)		(728)		(1 315)
31 décembre 2017	1 215	101	687	462	3 933	36	6 434
Changement de périmètre							
Ecart de conversion			(10)				(10)
Virements de rubriques		1				(36)	(35)
Dotations	645	47	361	419	1 369		2 841
Reprises utilisées	(486)	(88)	(152)		(560)		(1 286)
Reprises non utilisées	(256)	(14)	(317)		(728)		(1 315)
31 décembre 2018	1 118	47	569	881	4 014		6 629

Les provisions courantes sont stables d'un exercice à l'autre.

Note 13 – Avantages postérieurs à l'emploi

L'évaluation des engagements relatifs aux avantages du personnel relevant de régimes à prestations définies repose sur des calculs actuariels. Le Groupe estime que les hypothèses retenues pour évaluer ces engagements sont appropriées et justifiées. Cependant toute modification d'hypothèse pourrait avoir un impact significatif.

L'évaluation et la comptabilisation de ces provisions sont réalisées conformément à la norme IAS 19 révisée, laquelle est applicable à tous les engagements de retraite, qu'ils soient contractuels, informels ou qu'ils relèvent d'usages, ainsi qu'aux médailles du travail.

Dans le Groupe, les avantages au personnel concernent principalement :

1) les engagements de retraite : évalués selon la « *méthode des unités de crédit projetées* », les droits à prestation sont affectés aux périodes de service en fonction de la formule d'acquisition des droits du régime, en prenant en compte un effet de linéarisation lorsque le rythme d'acquisition des droits n'est pas uniforme au cours des périodes de service ultérieures.

L'évaluation sur la base conventionnelle à chaque métier tient compte :

- du statut, de l'âge et de l'ancienneté acquise par les différentes catégories de personnel,
- du taux de rotation déterminé sur la base des données historiques par métier, tranches d'âge et catégories,
- des salaires et appointements moyens incluant primes et gratifications, majorés d'un coefficient de charges sociales patronales en vigueur,
- d'un taux d'inflation,
- d'un taux de revalorisation des salaires,
- d'un taux d'actualisation de l'engagement de fin de carrière,
- d'un calcul d'espérance de vie déterminé par référence aux tables de mortalité.

Les hypothèses actuarielles sont propres à chaque pays.

Ce traitement se traduit par l'enregistrement de provisions au bilan et par la reconnaissance des charges nettes s'y rapportant.

Les écarts actuariels sont enregistrés directement en autres éléments du résultat global.

2) les primes attribuées à l'occasion de la remise des médailles d'ancienneté : une provision est enregistrée au bilan consolidé, et correspond aux versements probables liés aux salariés présents dans l'entreprise.

La provision est calculée :

- au fur et à mesure du temps de présence des salariés en fonction de la probabilité que ces derniers atteignent l'ancienneté requise pour l'octroi d'une médaille (probabilité dépendant de la rotation du personnel et des tables de mortalité),
- en prenant en compte les gratifications qui risquent d'être versées,
- en tenant compte de la probabilité que les salariés demandent la médaille,
- en tenant compte d'un taux d'actualisation.

Ce traitement se traduit également par l'enregistrement de provisions au bilan et par la reconnaissance des charges nettes s'y rapportant.

13.1 – Description des régimes

Le Groupe dispose des régimes de retraite à prestations définies suivants :

- ✚ Un régime classique d'indemnités de départ en retraite qui concerne les sociétés situées en France et en Pologne. L'engagement s'élève au 31 décembre 2018 à 56 millions d'euros pour la France et 2 millions d'euros pour la Pologne
- Un régime offrant une gratification d'ancienneté (« médailles d'ancienneté ») sur le même périmètre. L'engagement s'élève au 31 décembre 2018 à 10 millions d'euros pour la France et à 4,4 millions d'euros pour la Pologne
- Enfin, un régime de retraite complémentaire limité et fermé depuis plusieurs années auquel ont droits certains salariés de l'ancienne société CISE (seuls 12 bénéficiaires restants à fin 2018). L'engagement s'élève au 31 décembre 2018 à 4 millions d'euros

A noter également, la présence d'un régime à prestation définie se rapportant à d'anciennes filiales au UK, et pour lequel aucun bénéficiaire ne travaille actuellement pour le Groupe. Il est précisé que ce fonds est fermé. L'engagement brut à ce titre s'élève à 15,8 millions d'euros au 31 décembre 2018, entièrement couvert par un portefeuille d'actifs à faible risque dédié aux fonds de pensions et d'une valeur de 19,2 millions d'euros (aucun surplus d'actif n'est reconnu).

Il n'existe aucun avantage post-emploi vis-à-vis des dirigeants dans le Groupe.

13.2 – Prestations attendues sur les 10 prochaines années

	Régimes de retraite	Médailles d'ancienneté	TOTAL
Prestations 2019	850	702	1 552
Prestations 2020	767	646	1 413
Prestations 2021	1 860	859	2 718
Prestations 2022	3 081	707	3 789
Prestations 2023	2 867	831	3 699
Prestations 2024 / 2028	18 244	3 557	21 801

13.3 – Evolution des engagements

	Régimes de retraite	Médailles d'ancienneté	TOTAL
Dette actuarielle au 31 décembre 2016	66 231	14 879	81 110
Changement de périmètre			
Coût des services	3 700	1 270	4 970
Intérêts sur la dette actuarielle	932	251	1 183
Ecart actuariel	(4 192)		(4 192)
Prestations versées	(1 534)	(1 484)	(3 018)
Ecart de conversion	92	226	318
Virement de rubrique			
Dette actuarielle au 31 décembre 2017	65 229	15 142	80 371
Changement de périmètre	72		72
Coût des services			
Intérêts sur la dette actuarielle	3 753	1 004	4 757
Ecart actuariel (1)	855	213	1 068
Prestations versées	(6 973)		(6 973)
Ecart de conversion	(915)	(1 776)	(2 691)
Virement de rubrique	(58)	(130)	(188)
Dette actuarielle au 31 décembre 2018	61 963	14 453	76 416
(1) (Gains) / Pertes d'expérience		(3 831)	
(Gains) / Pertes lié aux hypothèses financières		(2 669)	
(Gains) / Pertes lié aux hypothèses démographiques		(473)	
		(6 973)	

La dette actuarielle au 31 décembre 2018 diminue de - 4 millions d'euros (76,4 millions d'euros au 31 décembre 2018 contre 80,4 millions d'euros au 31 décembre 2017). Les écarts actuariels se traduisent pour leur part par un gain de 7 millions d'euros.

La répartition par pays de la dette actuarielle est comme suit :

Répartition par pays	Régimes de retraite	Médailles d'ancienneté	Total
France	63 285	10 682	73 967
Pologne	1 944	4 460	6 404
Dette actuarielle au 31 décembre 2017	65 229	15 142	80 371
Répartition par pays	Régimes de retraite	Médailles d'ancienneté	Total
France	59 930	10 022	69 952
Pologne	2 034	4 431	6 465
Dette actuarielle au 31 décembre 2018	61 964	14 453	76 417

Au 31 décembre 2018, la dette actuarielle (PBO, Projected Benefit Obligation) des régimes de retraite de 62 millions d'euros, tous pays confondus, se décompose en 58 millions

d'euros au titre des prestations définies non couverts, et à 4 millions d'euros pour les régimes qui sont partiellement couverts (retraites complémentaires).

13.4 – Evolution des actifs du plan

Régimes de retraite	12/2018	12/2017
Valeur des placements à l'ouverture	57	574
Rendement attendu des placements		
Ecart actuariel	8	
Cotisations employeur		230
Prestations versées		(747)
Valeur des placements à la clôture	65	57

Les actifs se rapportent uniquement au régime de retraite complémentaire.

13.5 – Charges totales comptabilisées

	Régimes de retraite	Médailles d'ancienneté	TOTAL
Coût des services	3 700	1 270	4 970
Prestations versées	(787)	(1 484)	(2 271)
Intérêts sur la dette actuarielle	932	251	1 183
Rendement attendu des placements			
Cotisations employeur	(230)		(230)
Charges totales comptabilisées au 31/12/2017	3 615	37	3 652

	Régimes de retraite	Médailles d'ancienneté	TOTAL
Coût des services	3 753	1 004	4 757
Prestations versées	(915)	(1 776)	(2 691)
Intérêts sur la dette actuarielle	847	213	1 060
Rendement attendu des placements			
Cotisations employeur			
Charges totales comptabilisées au 31/12/2018	3 685	(559)	3 126

NB – Les charges comptabilisées sont présentés avec un signe positif dans ce tableau

13.6 – Hypothèses actuarielles

Au 31 décembre 2018, les hypothèses de taux actuariels utilisées sont les suivantes :

	France	Pologne
Engagements de retraite		
Taux d'actualisation	1,6 %	2,8 %
Taux de croissance des rémunérations	1 %	5,6-7,7 %
Taux d'inflation	2 %	2,5 %
Taux de rendement attendu des placements		
Médailles d'ancienneté		
Taux d'actualisation	1,2 %	2,8 %

La dette actuarielle est sensible aux taux d'actualisation. Ainsi, pour les sociétés situées en France, une hausse de 0.25 point du taux d'actualisation diminuerait la dette actuarielle de 2,0 millions d'euros. A l'inverse, une baisse de 0.25 point de ce même taux entraînerait une hausse de la dette actuarielle de 1,8 millions d'euros.

Les rendements ayant servi de référence sont ceux des Corporates Bonds AA rapportés par l'indice iBoxx, ce qui donnait le 31 décembre 2018 un taux de 1,6% pour une durée de 13 ans pour les Indemnités de fin de carrière et de 1,2% pour une durée de 9 ans pour les médailles d'ancienneté.

Au 31 décembre 2017, les hypothèses de taux actuariels qui avaient été utilisées étaient les suivantes :

	France	Pologne
Engagements de retraite		
Taux d'actualisation	1,2 %	3,3 %
Taux de croissance des rémunérations	1 %	5,3-7,5 %
Taux d'inflation	2 %	2,5 %
Taux de rendement attendu des placements		
Médailles d'ancienneté		
Taux d'actualisation	0,9 %	3,6 %

Note 14 – Dettes financières

À l'exception des instruments dérivés constituant des passifs qui sont évalués à la juste valeur, les emprunts et autres passifs financiers sont évalués initialement à la juste valeur minorée des frais de transaction, puis au coût amorti calculé à l'aide du taux d'intérêt effectif (TIE).

Le TIE est le taux qui actualise exactement le flux attendu des sorties futures de trésorerie jusqu'à l'échéance. Ce calcul inclut l'intégralité des commissions payées ou reçues entre les parties au contrat.

La fraction à moins d'un an des dettes financières est présentée en passifs courants.

	Crédit à terme Saur	New Money Saur	Autres emprunts et dettes diverses	TOTAL
Dettes financières non courantes	100 000	27 471	721	128 192
Dettes financières courantes	13	4 048	531	4 592
31 décembre 2017	100 013	31 519	1 252	132 784
31 décembre 2016	100 004	39 697	1 565	141 266
Changement de périmètre				
Reclassement en passifs détenus en vue de la vente			641	641
Ecart de conversion				
Augmentation	9	39	65	113
Diminution		(8 217)	(1 019)	(9 236)
Autres variations				
31 décembre 2017	100 013	31 519	1 252	132 784
	Crédit à terme Saur	New Money Saur	Autres emprunts et dettes diverses (1)	TOTAL
Dettes financières non courantes			18 420	18 420
Dettes financières courantes			605	605
31 décembre 2018			19 025	19 025
31 décembre 2017	100 013	31 519	1 252	132 784
Changement de périmètre			8 828	8 828
Ecart de conversion				
Augmentation			10 054	10 054
Diminution	(100 013)	(31 519)	(1 109)	(132 641)
Autres variations				
31 décembre 2018			19 025	19 025
(1) - Dont immobilisations financées en :				
- location financement		1 005		
- crédit-bail		318		
		1 323		

14.1 – Principales caractéristiques de la dette de refinancement

Comme indiqué dans la note 1.1, la dette financière de HIME et SAUR, qui était issue du refinancement intervenu en octobre 2013 a été entièrement remboursée ou refinancée au 30 novembre 2018.

Les nouvelles lignes de crédit du Groupe SAUR, à échéance novembre 2025, sont les suivantes :

Saur dispose de nouvelles capacités de tirage au travers d'une ligne facilité CAPEX de 160 m€ et d'une ligne de Crédit Renouvelable (financement du BFR) d'un montant

de 100 m€. Ces deux nouvelles lignes sont entièrement non utilisées au 31 décembre 2018

L'ensemble de ces lignes servent un intérêt cash variable (base Euribor). Les lignes non utilisées font l'objet d'une commission de non-utilisation.

14.2 – Dettes financières par échéance

La dette à moins d'un an est essentiellement constituée d'intérêts courus.

Les « autres emprunts » proviennent de différents emprunts opérationnels portés par les filiales,

indépendamment du refinancement du Groupe intervenu le 30 novembre 2018.

14.3 – Dettes financières par nature de taux et par devise

Compte tenu de la politique de couverture du Groupe, la répartition des dettes financières par nature de taux est la suivante :

	31/12/2018	31/12/2017
Dettes à taux fixe	0,3%	0,8%
Dettes à taux variable	99,7%	99,2%

L'intégralité des dettes financières inscrites au bilan sont libellées en euros.

14.4 – Variation de l'endettement net

	31 décembre 2016	Flux de la période	31 décembre 2017
Trésorerie actif	126 057	224 717	350 774
Trésorerie passif	(12 499)	(8 677)	(21 176)
Trésorerie nette (a)	113 558	216 040	329 598
Dettes financières non courantes	138 020	(9 828)	128 192
Dettes financières courantes	3 246	1 346	4 592
Instruments financiers nets à la juste valeur	(25)	23	(2)
Endettement brut (b)	141 241	(8 459)	132 782
Endettement net (b) - (a)	27 683	(224 499)	(196 816)

	31 décembre 2017	Flux de la période	31 décembre 2018
Trésorerie actif	350 774	(240 602)	110 172
Trésorerie passif	(21 176)	(419)	(21 595)
Trésorerie nette (a)	329 598	(241 021)	88 577
Dettes financières non courantes	128 192	(109 772)	18 420
Dettes financières courantes	4 592	(3 987)	605
Instruments financiers nets à la juste valeur (1)	(2)	2	
Endettement brut (b)	132 782	(113 757)	19 025
Endettement net (b) - (a)	(196 816)	127 264	(69 552)

(1) Détail des instruments financiers

	31 décembre 2017	Flux de la période	31 décembre 2018
CAP	3	(3)	
Opération à terme de devise			
Total instruments financiers Actifs	3	(3)	
Opération à terme de devise	(1)	1	
Total instruments financiers Passifs	(1)	1	
TOTAL	2	(2)	

(2) Réconciliation : de la variation de l'endettement brut avec la variation des dettes financières dans le TFT

	31 décembre 2018	31 décembre 2017
Endettement brut	(113 757)	(8 459)
Eléments non cash		
Variation des dettes de locations financement et crédit bail	(1 029)	(352)
Entrée de périmètre	(8 471)	
Reclassement en activité abandonnée de l'activité propriété		(641)
Autres éléments non cash	124	(111)
Variation des dettes financières dans le TFT	(123 133)	(9 563)

Les entrées de périmètre en 2018 se rapportent à Emalsa et Alliance Environnement.

Note 15 – Autres passifs courants

	31 décembre 2018	31 décembre 2017
Avances et acomptes reçus	318 875	286 828
Fournisseurs et comptes rattachés	290 618	270 132
Dettes aux collectivités	575 112	580 539
Autres dettes	266 537	248 359
Produits constatés d'avance	72 137	67 789
TOTAL DES AUTRES PASSIFS COURANTS	1 523 279	1 453 647

Les dettes aux collectivités correspondent aux taxes et redevances collectées auprès des usagers et à reverser à ces dernières.

Note 16 – Impôts différés actifs et passifs

Conformément à l'approche prévue par IAS 12, les impôts différés sont constatés pour les différences temporelles existant entre les valeurs comptables et fiscales des éléments d'actifs et de passif, et sont calculés selon la méthode du report variable société par société.

Ces différences temporelles sont :

- soit sources d'impositions futures : (impôts différés passifs) il s'agit essentiellement de produits dont l'imposition est différée ;
- soit sources de déductions futures : (impôts différés actifs) et concernent principalement les provisions fiscalement non déductibles temporairement ;

Pour le calcul des impôts différés, l'incidence de la modification des taux d'imposition est prise en compte dans l'exercice au cours duquel le changement de taux est décidé.

Les passifs d'impôts sont compensés avec les actifs chaque fois qu'une législation particulière autorise une entité à se constituer seule redevable de l'impôt pour un ensemble de sociétés (intégration fiscale).

Les actifs d'impôt différé résultant de différences temporelles ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable :

- que des différences temporelles imposables suffisantes seront disponibles au sein de la même entité fiscale ou du même groupe fiscal, et dont on s'attend à ce qu'elles s'inversent au cours de la période où les différences temporelles déductibles se retourneront ou au cours des périodes sur lesquelles la perte fiscale résultant de l'actif d'impôt différé pourra être reportée en arrière ou en avant ;
- ou que le Groupe disposera de bénéfices futurs imposables sur lesquels cet actif pourra être imputé.

16.1 – Evolution des impôts différés

	Impôts différés actifs	Impôts différés passifs	TOTAL
Impôts différés au 31 décembre 2016	26 393	340	26 053
Variations en résultat	(7 221)	(1 567)	(5 654)
Variations en capitaux propres	(1 122)		(1 122)
Variations en capitaux propres IFRIC 12 Retraité		(192)	192
Variation de périmètre	(60)	181	(241)
Ecarts de conversion	98	(3)	101
Compensation et reclassements IDA/IDP	1 593	1 593	
Impôts différés au 31 décembre 2017	19 681	352	19 329
Variations en résultat	(958)	(827)	(131)
Variations en capitaux propres	(1 674)		(1 674)
Variation de périmètre	197	9 864	(9 667)
Reclassement en actifs et passifs destinés à la vente			
Ecarts de conversion	(51)	2	(53)
Compensation et reclassements IDA/IDP	694	694	
Impôts différés au 31 décembre 2018	17 889	10 085	7 804

Le reversement des différences temporelles du Groupe étant en grande partie à moyen/long terme, le taux d'impôt sur les sociétés retenu pour le calcul des impôts différés s'est élevé à 25,83% au 31 décembre 2018 (identique à celui du 31 décembre 2017). Il s'agit du taux

d'impôt en vigueur en France à horizon 2022 (25%) majoré de la contribution additionnelle et résulte de la loi de finances 2018 publiée le 31 décembre 2017.

16.2 – Ventilation des impôts différés par nature

Impôts différés actifs	12/2018	12/2017	Impôts différés passifs	12/2018	12/2017
Engagements sociaux (IAS 19)	15 534	16 396	Réévaluation immobilisation corp.	3 638	3 796
Déficits fiscaux reportables	1 268	1 268	Actualisation provision garantie	4 390	4 390
Différences temporelles	4 897	5 178	Réévaluation Emalsa	10 878	
Autres impôts différés actifs	5 162	4 928	Autres impôts différés passifs	151	695
Honoraires de refinancement		440	Compensation IDA/IDP	(8 972)	(8 529)
Compensation IDA/IDP	(8 972)	(8 529)	Total	10 085	352
Total	17 889	19 681			

Note 17 – Actifs et passifs détenus en vue de la vente, activités non poursuivies

La norme IFRS 5 « *Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées* » spécifie le traitement comptable applicable aux actifs détenus en vue de la vente, la présentation et les informations à fournir sur les activités abandonnées (non poursuivies).

En particulier, elle impose que les actifs détenus en vue de la vente soient présentés séparément dans l'état de la situation financière consolidée pour le montant le plus faible entre leur valeur comptable et leur juste valeur diminuée des coûts de la vente, dès lors que les critères prévus par la norme sont satisfaits.

Lorsque le Groupe est engagé dans un processus de vente impliquant la perte de contrôle d'une filiale, tous les actifs et passifs de cette filiale sont classés comme étant détenus en vue de la vente dès lors que les critères de la norme sont satisfaits, indépendamment du fait que le Groupe conserve ou non un intérêt résiduel dans l'entité cédée après la vente.

En outre, elle impose que les résultats des activités abandonnées (non poursuivies) soient présentés séparément au compte de résultat consolidé, de façon rétrospective sur l'ensemble des périodes présentées.

Une activité abandonnée (non poursuivie) est une composante d'une entité dont l'entité s'est séparée ou bien qui est classée comme détenue en vue de la vente et :

- qui représente une ligne d'activité ou une région géographique principale et distincte ;
- fait partie d'un plan unique et coordonné pour se séparer d'une ligne d'activité ou d'une région géographique et distincte ;
- ou est une filiale acquise exclusivement en vue de la vente.

Enfin, doivent être mentionnés, soit dans l'état des flux de trésorerie, soit dans les notes annexes, les flux des activités non poursuivies constituant des flux des activités opérationnelles, des flux des activités d'investissement et des flux des activités de financement.

17.1 – Actifs et passifs détenus en vue de la vente

Les actifs et passifs liés aux activités en cours de cession sont présentés séparément sur l'état de la situation

financière consolidée du Groupe. Depuis le 31 décembre 2017, ces lignes ne trouvent plus à s'appliquer au bilan consolidé en raison de la cession de l'activité Propreté en avril 2017.

17.2 – Activités non poursuivies

L'activité Propreté constituait une UGT à part entière du Groupe. A ce titre, dans le compte de résultat consolidé présenté, les résultats de cette activité ont été reclassés ligne par ligne sur le poste « *Résultat net des activités non poursuivies* » en 2017. La plus-value de cession nette des frais de cession, qui s'était élevée à 166 millions d'euros en 2017, est présentée en « *Résultat net des activités non poursuivies* ».

Dans l'état des flux de trésorerie consolidé, la contribution de cette activité a également été isolée sur des lignes distinctes par grande nature de flux en 2017.

Aucun retraitement de la sorte n'a été requis en 2018.

Note 18 – Contrats de location

18.1 – Contrats de location financement et crédit-bail

Les contrats de location d'immobilisations pour lesquels le Groupe supporte substantiellement la quasi-totalité des avantages et des risques inhérents à la propriété des biens, sont considérés comme des contrats de location-financement et font à ce titre l'objet d'un retraitement.

La qualification d'un contrat s'apprécie au regard des critères définis par la norme IAS 17.

Les actifs détenus en location-financement sont comptabilisés au bilan en immobilisations corporelles au plus bas de leur juste valeur et de la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location, diminué des amortissements cumulés et pertes de valeur. Ces actifs sont amortis sur leur durée prévue d'utilisation.

Au passif, la contrepartie des actifs retraités figure en dettes financières. La dette constatée est amortie selon un plan déterminant la charge d'intérêts au titre d'une période sur la base du taux implicite du contrat appliqué au capital restant dû ou à défaut au taux d'endettement marginal du Groupe. Les impôts différés induits par ce retraitement sont inscrits dans les comptes du Groupe conformément aux principes de reconnaissance des impôts différés décrits à la note 16.

Les contrats de location financement et crédit-bail portés par le Groupe sont généralement assortis d'options d'achat et adossés sur des modalités de financement pour l'essentiel à taux fixes.

Valeur comptable des paiements minimaux futurs

	Valeur nette comptable des actifs	Paiements minimaux futurs			
		TOTAL	- 1 an	de 1 à 5 ans	+ de 5 ans
Constructions	687	-	-	-	-
Installations techniques, matériels	1 399	1 380	606	774	-
Autres immobilisations corporelles	227	-	-	-	-
Total au 31 décembre 2018	2 313	1 380	606	774	0

Valeur actualisée des paiements minimaux futurs

	Valeur nette comptable des actifs	Paiements minimaux futurs actualisés			
		TOTAL	- 1 an	de 1 à 5 ans	+ de 5 ans
Constructions	687	-	-	-	-
Installations techniques, matériels	1 399	1 341	599	742	-
Autres immobilisations corporelles	227	-	-	-	-
Total au 31 décembre 2018	2 313	1 341	599	742	0

La valeur nette comptable des actifs relatifs aux contrats de location financement (y compris crédit-bail) s'élève à 2,3 millions d'euros, en augmentation de 0,2 millions d'euros par rapport à 2017.

18.2 – Contrats de location simple

Valeur comptable des paiements minimaux futurs

	Charges de l'exercice	Paiements minimaux futurs			
		TOTAL	- 1 an	de 1 à 5 ans	+ de 5 ans
Loyers immobiliers	15 242	86 129	13 167	41 238	31 724
Véhicules	20 272	27 875	19 462	8 413	
Autres locations	768	906	568	338	
Total au 31 décembre 2018	36 282	114 910	33 197	49 989	31 724

Valeur actualisée des paiements minimaux futurs

	Charges de l'exercice	Paiements minimaux futurs actualisés			
		TOTAL	- 1 an	de 1 à 5 ans	+ de 5 ans
Loyers immobiliers	15 242	75 392	13 030	38 561	23 801
Véhicules	20 272	27 399	19 260	8 139	
Autres locations	768	895	562	333	
Total au 31 décembre 2018	36 282	103 686	32 852	47 033	23 801

La charge de l'exercice est de 36,3 millions d'euros.

Les paiements minimaux futurs sont d'un montant total de 114,9 millions d'euros non actualisés. La grande majorité de

ces engagements futurs de location se rapporte à des loyers immobiliers et des locations de véhicules, tant pour les besoins administratifs qu'opérationnels.

Note 19 – Chiffre d'affaires et produits des activités ordinaires**Chiffre d'affaires consolidé**

Le chiffre d'affaires du Groupe comprend essentiellement les produits liés aux métiers suivants :

- Eau,
- Contrats d'ingénierie, contrats de construction et prestations de service.

Les ventes sont reconnues lorsque la livraison a eu lieu (risques et avantages transférés à l'acheteur) ou à l'avancement pour les prestations de services et les contrats de construction, le prix est fixé ou déterminable et le caractère recouvrable des créances est probable.

Le chiffre d'affaires est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir. Dans le cas où l'existence d'un différé de paiement a un effet significatif sur la détermination de la juste valeur, il en est tenu compte en actualisant les paiements futurs.

Eau

La comptabilisation du chiffre d'affaires lié à la distribution d'eau est réalisée sur la base des volumes livrés aux clients, que ces volumes aient donné lieu à une facturation spécifique (« relève ») ou qu'ils aient été estimés en fonction du rendement des réseaux d'approvisionnement (chiffre d'affaires dit « en compteur »). Cette estimation d'eau « en compteur » à la clôture est réalisée à partir de données historiques, de statistiques de consommation et d'estimations de prix de vente.

En ce qui concerne l'assainissement ou le traitement des effluents, le prix de la prestation est, soit inclus dans la facture de distribution d'eau, soit fait l'objet d'une facturation spécifique à la collectivité locale ou au client industriel. Sur les contrats de gérance, la rémunération du gérant est enregistrée en chiffre d'affaires.

Il convient par ailleurs de noter que les redevances et les taxes collectées au profit des collectivités locales sont exclues du chiffre d'affaires dès lors que le Groupe ne supporte pas le risque de recouvrabilité auprès d'un tiers.

Contrats d'ingénierie, contrats de construction et prestations de service

Le chiffre d'affaires des contrats de construction, qui portent sur la conception et la construction des équipements nécessaires au traitement et à la distribution de l'eau, est déterminé en appliquant la méthode du pourcentage d'avancement dans le respect des dispositions d'IFRS 15.

Le chiffre d'affaires, généré par les prestations de construction effectuées par le Groupe, est mesuré à la juste valeur des contreparties reçues ou à recevoir dès lors que le total des produits et charges liés à la construction ainsi que le niveau d'avancement peuvent être déterminés de manière fiable.

Le pourcentage de l'avancement est déterminé par le rapport entre les coûts encourus à la date de la clôture et les coûts totaux estimés du contrat.

Lorsque le total des coûts du contrat est supérieur au total des produits du contrat, la perte attendue est immédiatement comptabilisée en charge par la constatation d'une provision pour perte à terminaison, indépendamment du degré d'avancement.

Les paiements partiels reçus, avant que les travaux correspondants n'aient été exécutés, sont comptabilisés au passif du bilan en avances et acomptes reçus.

Depuis la cession de l'activité Propreté en 2017, le Groupe s'est recentré pour devenir un « pure player » des métiers de l'eau, où il y réalise la totalité de son chiffre d'affaires.

Chiffre d'affaires par zone géographique

	12/2018	En % du CA total	12/2017	En % du CA total
France + DOM	1 214 352	89,3%	1 169 737	90,5%
International	145 338	10,7%	122 427	9,5%
TOTAL	1 359 690	100%	1 292 164	100%

Produits des activités ordinaires

Subventions

La comptabilisation des subventions est différente selon leur nature :

- subventions d'investissement liées aux actifs corporels : elles sont comptabilisées en « Produits constatés d'avance » et sont constatées en résultat au même rythme que l'amortissement de l'actif auquel elles sont adossées, sur la ligne « Autres produits et charges opérationnels courants ».
- subventions d'exploitation : par définition, elles sont rattachées à des éléments opérationnels et, à ce titre, comptabilisées sur la rubrique « Autres produits des activités ordinaires ».

	12/2018	12/2017
Chiffre d'affaires	1 359 690	1 292 164
Subventions d'exploitation	3 410	2 383
Produits de recouvrement vente d'eau	5 548	6 424
Autres produits d'exploitation	0	953
Autres produits des activités ordinaires	8 958	9 760
PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES	1 368 648	1 301 924

Note 20 – Autres produits et charges opérationnels courants

	12/2018	12/2017
Redevances pour concessions, brevets	(307)	(935)
Pertes irrécouvrables	(7 304)	(4 681)
Charges de restructurations	(14 908)	(14 273)
Autres produits et charges opérationnels courant	(9 560)	(6 523)
AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION COURANTS	(32 079)	(26 412)

Les charges de restructuration sont relatives aux changements d'organisation et plans de productivité qui se sont poursuivis en 2018.

Les « autres charges » incluent l'ensemble des dépenses supportées dans le cadre des opérations de préparation et finalisation du changement d'actionnaire et de refinancement de la dette (y compris les mesures salariales annoncées à cette occasion).

Note 21 – Autres produits et charges opérationnels non courants

	12/2018	12/2017
- Opérations Argentine	(1 056)	(968)
- Coût hors activité fond de pension UK fermé	(627)	(373)
AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS NON COURANT	(1 683)	(1 341)

Note 22 – Résultat financier

Les charges de l'endettement financier net comprennent :

- les intérêts (payés ou courus non échus à payer) sur les emprunts, calculés selon la méthode du coût amorti,
- les charges d'intérêts comprises dans les paiements effectués au titre d'un contrat de location-financement,
- les produits ou charges d'intérêts liés à la trésorerie,
- les revenus et les résultats de cession des valeurs mobilières de placement

Les autres produits et charges financiers comprennent pour l'essentiel les revenus de créances financières, les dividendes reçus de sociétés non consolidées, les résultats de change et les pertes de valeur sur actifs financiers.

	12/2018	12/2017
Charges d'intérêts sur dettes financières	(6 667)	(5 625)
Charges d'intérêts sur locations financement et crédit bail	(368)	(490)
Produits et charges d'intérêts liés à la trésorerie	307	649
Amortissement de la commission d'arrangement	(1 415)	(1 666)
Charges de l'endettement financier net	(8 143)	(7 132)
Dotations et reprises de provisions	(1 015)	1 501
Différence de change	(973)	135
Produits de participation	195	147
Autres intérêts et charges assimilés hors endettement	(221)	(692)
Variation des instruments financiers	0	0
Autres produits et charges financières	(2 014)	1 091
RESULTAT FINANCIER	(10 157)	(6 041)

Note 23 – Impôts sur le résultat

L'impôt sur le résultat (charge ou produit) comprend la charge (ou le produit) d'impôt courant et la charge (ou le produit) d'impôts différés.

Les différences temporelles déductibles et les déficits fiscaux donnent lieu à la constatation d'impôts différés actifs dans la mesure où il est plus probable qu'improbable qu'ils soient récupérés au cours des années postérieures. Les différences temporelles imposables donnent lieu à la constatation d'impôts différés passifs.

Décomposition de la charge nette d'impôts

Au 31 décembre 2018, la charge d'impôt comptabilisée en résultat s'élève à -13,9 millions d'euros contre -27,5 millions d'euros en 2017.

La charge d'impôt se décompose de la façon suivante :

	France	Etranger	12/2018	12/2017
Impositions exigibles	(12 911)	(1 127)	(14 038)	(21 035)
Impositions différées	135	(266)	(131)	(5 714)
Impôts sur distribution	190		190	(742)
TOTAL (charge) produit	(12 586)	(1 393)	(13 979)	(27 491)

Le passage de l'impôt théorique au taux en vigueur à la charge d'impôt s'explique par :

	12/2018	12/2017
Résultat net consolidé - part du Groupe	38 706	212 434
Intérêts minoritaires	2 561	2 075
Charge (produit) d'impôt courant	13 979	27 491
Résultat, net d'impôts, des activités abandonnées		(9 854)
Résultat des sociétés mises en équivalence	(5 836)	(7 075)
Résultat avant impôt	49 410	225 071
(Charge) Produit d'impôt théorique à 34,43%	(17 012)	(77 492)
CICE	3 868	4 509
Différences permanentes	2 654	57 055
IDA non activés sur pertes fiscales (1)	(8 033)	(4 917)
Autres impôts	(189)	209
Utilisation des reports déficitaires	107	259
Différentiel de taux	4 628	(7 113)
(Charge) produit d'impôt	(13 978)	(27 490)
(1) IDA non activés sur :		
- perte fiscale	(7 175)	(3 292)
- annulation des IDA reconnus antérieurement	138	
- pertes fiscales des filiales étrangères	(996)	(572)
- pertes fiscales des filiales en France		(1 053)
IDA non activés sur pertes fiscales (1)	(8 033)	(4 917)

Note 24 – Instruments financiers de couverture

Certaines structures du Groupe sont amenées à utiliser des instruments financiers de couverture dans le but de limiter l'incidence sur leur compte de résultat, des variations de cours de change, de taux d'intérêt et des prix des matières premières.

Les instruments de couverture utilisés au sein du Groupe doivent avoir pour objectifs :

- de faire partie des instruments autorisés ;
- de n'être utilisés qu'à des fins de couverture ;
- de n'être traités qu'avec des banques françaises et étrangères de premier rang, dans le cadre des règles AFB et ISDA ;
- et de ne présenter aucun risque de non liquidité en cas de retournement éventuel.

Les instruments financiers dérivés, détenus par le Groupe afin de couvrir son exposition aux risques de variation des taux d'intérêts de certains de ses emprunts à taux variables, sont comptabilisés initialement à la juste valeur.

Les variations ultérieures de juste valeur sont comptabilisées directement dans l'état du résultat net global pour la part efficace des instruments dérivés qualifiés de couverture de flux futurs. Les variations de juste valeur de la part inefficace sont comptabilisées en résultat.

Le gain ou la perte se rapportant à la partie efficace de couverture est comptabilisé en coût de l'endettement financier au cours des périodes durant lesquelles l'élément couvert affecte le résultat.

Conformément à IAS 39, la variation de la valeur intrinsèque est comptabilisée directement dans les capitaux propres, alors que la variation de la valeur temps est considérée comme un dérivé non documenté en couverture, comptabilisé en résultat financier de la période.

Risque de taux

	31/12/2018	A moins d'1 an	De 1 à 2 ans	De 2 à 3 ans	De 3 à 5 ans
Caps / floors					
- sur actifs financiers					
- sur passifs financiers	150 000	150 000			
TOTAL	150 000	150 000			

La gestion du risque de taux du Groupe consiste à couvrir une partie de la part variable de la dette financière en tenant compte de sa maturité.

Dans le cadre de la précédente dette de refinancement de 2013 du Groupe portée par les sociétés Saur et HIME, il avait été souscrit des contrats de CAP de taux à 6 ans pour respectivement un montant notionnel de 150 millions d'euros et 800 millions d'euros amorti à 650

millions d'euros à échéance (montant nominal des primes de 22 millions d'euros).

La nouvelle dette refinancée le 30 novembre 2018 ne fait pas l'objet d'une couverture spécifique en date de clôture, celle-ci étant en cours d'élaboration pour 2019. Dans cette attente, les précédents contrats de CAP sont toujours actifs à la clôture du 31 décembre 2018.

Néanmoins, en l'état actuel des conditions de marché, la valeur "marked to market" de ces CAP est nulle au 31 décembre 2018.

Risque de change

Le Groupe est exposé à la marge aux fluctuations des cours de change via ses achats et ses recettes en devises étrangères au travers de ses filiales opérationnelles.

Au 31 décembre 2018, le groupe n'a aucune couverture de change existante.

Risque matières premières

Saur est exposée sur sa partie de consommation d'essence aux fluctuations du cours du baril de pétrole. Ces fluctuations sont toutefois prises en compte dans les mécanismes contractuels de révision des prix avec les clients.

Risque de contrepartie

Le risque de contrepartie représente le risque de perte financière pour le Groupe dans le cas où un client ou un débiteur viendrait à manquer à ses obligations contractuelles.

L'exposition du Groupe au risque de contrepartie peut résulter principalement :

- d'investissements financiers réalisés soit pour placer des excédents de trésorerie, soit pour couvrir des engagements sociaux postérieurs à l'emploi ;
- de contrats de couverture ayant pour contrepartie des établissements financiers.

Le Groupe minimise le risque de contrepartie par des procédures limitant le choix des contreparties à des banques et établissements financiers de premier rang. Ce risque de contrepartie est géré au niveau de la Direction Financements Trésorerie qui centralise les positions de trésorerie et les couvertures des entités du Groupe.

Note 25 – Engagements

25.1 – Engagements liés au financement du Groupe

Dettes financières

Le montant et l'échéancier des dettes financières du Groupe au 31 décembre 2018 sont donnés dans la note 14.2.

Nantissements dans le cadre du refinancement du 30 novembre 2018 de Saur

Dans le cadre du refinancement de la dette de HIME et Saur intervenu le 30 novembre 2018, les titres, créances intragroupes et comptes bancaires des sociétés suivantes ont été nantis au profit des prêteurs : Saur, Saur International, Saur Relais et Stereau. Sont également nanties toutes participations que ces sociétés détiendraient sur une « Société Importante » au sens de la

convention de crédit (c'est-à-dire représentant au moins 5% de l'EBITDA consolidé ou du total des immobilisations corporelles du Groupe HIME).

Engagements de financement reçus

Le Groupe SAUR dispose d'une ligne de facilité CAPEX de 160 millions d'euros et d'une ligne de Crédit Renouvelable de 100 millions d'euros au 31 décembre 2018, entièrement non utilisées à cette date.

25.2 – Engagements contractuels d'investissement

Dans le cadre des contrats de service public conclus avec l'entité publique, le Groupe peut être amené/engagé à réaliser des investissements portant sur des

infrastructures qui seront ensuite exploitées et rémunérées dans le cadre du contrat.

Les investissements afférents à la construction et à l'amélioration du réseau concédé (appelés « travaux concessifs ») sont examinés au regard de l'interprétation IFRIC 12. Le montant des travaux concessifs contractualisé sur la durée des contrats et non encore réalisé est estimé à environ 100 millions d'euros au 31 décembre 2018.

25.3 – Engagements liés aux contrats de location

Le montant et l'échéancier des engagements du Groupe au titre des contrats de location, qu'ils soient simples ou de location-financement, sont indiqués dans la note 18.

25.4 – Engagements donnés au titre des activités opérationnelles

Garanties maison-mère

Le Groupe accorde des engagements de garantie maison-mère au bénéfice de certaines de ses filiales ou participations situées hors de France et afin de permettre la poursuite ou le développement de leurs activités opérationnelles.

Le montant total garanti au 31 décembre 2018 s'élève à 22 millions d'euros et se rapporte principalement aux engagements suivants :

- Saur a accordé une garantie maison mère à sa filiale Saur ICC, détenue indirectement par l'intermédiaire de Saur International, afin de garantir les obligations de Saur ICC au titre de son contrat de prestations de service pour la ville de La Mecque Taïf signé le 28 août 2010 avec NWC (National Water Company, Arabie Saoudite). Ce contrat étant

terminé, l'annulation de la garantie (équivalente à 2,2 millions d'euros au 31 décembre 2018) devrait intervenir au cours de 2019 une fois la main levée effective de la garantie obtenue.

- Saur a émis une garantie maison-mère en faveur de Scotia Water Dalmuir Ltd d'un montant équivalent à 9,9 millions d'euros à fin 2018 dans le cadre de la construction, l'exploitation et la maintenance d'une usine de traitement des eaux usées en Ecosse. Elle a été émise pour le compte de Saur Glasgow Services afin de garantir les obligations de cette dernière au titre du contrat d'exploitation et maintenance (échéance 15/06/2026).
- Saur a également émis une garantie maison mère de 6 millions d'euros en faveur de Bankia pour contre-garantir la ligne de garantie bancaire que la banque met à disposition de sa filiale espagnole Gestagua pour ses contrats locaux.
- Saur International a émis une garantie maison mère pour sa filiale MASA afin de contre-garantir les lignes de crédits bancaires et d'émissions de garanties que lui a accordées la Banque Saudi Fransi dans le cadre de ses contrats opérationnels en Arabie Saoudite. Cette garantie s'élève à l'équivalent de 4 millions d'euros au 31 décembre 2018.

	12/2018	à moins de 1 an	de 1 à 5 ans	à plus de 5 ans	12/2017
Garanties maison-mère accordée	22 042	3 327	2 851	15 864	21 767

Garanties bancaires

Dans le cadre de ses activités opérationnelles, le Groupe est amené à accorder des garanties bancaires. Il s'agit de garanties données au titre de contrats et de marchés, notamment des cautions de soumission sur appels d'offres, des cautions de restitution d'acomptes, des garanties de bonne fin d'exécution ou de performance dans le cadre de la conclusion de contrats ou de concessions.

Les engagements donnés à ce titre s'élèvent à 115,3 millions d'euros au 31 décembre 2018 contre 107,7 millions d'euros au 31 décembre 2017.

Autres garanties

Le groupe accorde dans le cadre de ses opérations courantes des garanties décennales ou de bonne fin qui ne font pas l'objet d'une estimation chiffrée et d'une

mention spécifique, sauf s'il s'avère que ces dernières pourraient donner lieu au versement de sommes quelconques par le Groupe. Dans ce cas, elles donnent lieu à constitution de provisions pour risques et charges.

Note 26 – Honoraires des commissaires aux comptes

	MAZARS	KPMG	Ernst & Young	Autres	TOTAL
Audit					
Commissariat aux comptes	103	402	505	32	1 042
Autres missions					
Autres prestations					
TOTAL AU 31/12/2018	103	402	505	32	1 042

Note 27 – Effectifs

Au 31 décembre 2018, les effectifs dans les différents pays du Groupe sont les suivants (y compris les effectifs des co-entreprises) :

Personnel des sociétés en intégration globale et proportionnelle	12/2018
EUROPE	
France	7 380
Antilles	163
Réunion	181
Mayotte	252
Grande Bretagne	22
Espagne	829
Pologne	567
AUTRES	
Arabie Saoudite	1 318
Chypre	14
TOTAL	10 726

Note 28 – Rémunération des dirigeants et des organes d'administration et de direction

Le montant global des rémunérations directes et indirectes de toutes natures perçues des sociétés françaises et étrangères par les membres du comité exécutif du Groupe s'élève à 7 650 milliers d'euros au 31 décembre 2018.

Note 29 – Principaux taux de conversion

Devise	Taux de clôture au 31/12/2018	Taux moyen sur l'exercice 2018	Taux de clôture au 31/12/2017	Taux moyen sur l'exercice 2017
Livre sterling	1,117905	1,130300	1,127103	1,140940
Zloty polonais	0,232482	0,234681	0,239406	0,234945
Peso argentin	0,023186	0,030383	0,044048	0,053347
Rial saoudien	0,232699	0,225789	0,222346	0,236084

Note 30 – Dividendes

A la date d'établissement de ces comptes, aucune décision de distribution de dividende, au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2018, n'a été prise.

Note 31 – Liste des sociétés consolidées

Société et adresse	N° Siren	Méthode de consolidation	% de détention directe et indirecte	
			31/12/2018	31/12/2017
ACCM EAU	815 356 977	IG	100,0%	100,0%
13 - Salon-de-Provence				
ACCM ASSAINISSEMENT	815 357 033	IG	100,0%	100,0%
13 - Salon-de-Provence				
ALLIANCE ENVIRONNEMENT	538 019 670	IG	100,0%	0,0%
30 LES SALLES DU GARDON				
ALLIANCE ENVIRONNEMENT EXPLOITATION	489 533 059	IG	100,0%	0,0%
34 LUNEL				
APA	788 938 784	IG	100,0%	100,0%
13 - Salon-de-Provence				
AQUEO	834 353 153	IG	65,0%	0,0%
77 SERRIS				
ASUR	428 565 741	IG	100,0%	100,0%
78 - Maurepas				
SEE BAYOL	309 868 917	IG	100,0%	100,0%
65 - Ibos				
BECLEM	520 423 807	IG	100,0%	100,0%
95-Cergy Pontoise				
BGEH (Blue Green European Holding)	413 303 298	IG	100,0%	100,0%
92 - ISSY LES MOULINEAUX				
BGRH (Blue Green Restauration Hôtellerie)	414 310 201	IG	100,0%	100,0%
95-Cergy Pontoise				
BIOVALOR	452 041 122	IG	100,0%	100,0%
26 - Pont de l'Isère				
BLUE GREEN SAS	344 206 511	IG	100,0%	100,0%
95-Cergy Pontoise				
BLUE GREEN GOLF DE LYON CHASSIEU	814 375 291	IG	100,0%	100,0%
69 - LYON				
BLUE GREEN Saint Quentin	413 440 983	IG	100,0%	100,0%
95-Cergy Pontoise				
BLUE GREEN PAU ARTIGUELOUVE	413 440 959	IG	100,0%	100,0%
95-Cergy Pontoise				
BOOKANDGOLF	528 371 925	IG	100,0%	100,0%
92 - ISSY LES MOULINEAUX				
CAMPINGS DE VANNES	532 984 796	IG	100,0%	100,0%
31 - BALMA				
CANONGE ET BIALLEZ	423 602 713	IG	100,0%	0,0%
30 SAINT MARTIN DE VALGALGUES				
CBSE	352 256 473	ME	50,0%	50,0%
03 - Vichy				
CER (Cie des Eaux de Royan)	715 550 091	IG	83,6%	83,6%
17 - Vaux sur mer				
CITEC ASSAINISSEMENT	430 417 436	IG	100,0%	0,0%
34 ST ANDRE DE SANGONIS				
CDE (Cie Dinardaise des Eaux)	380 193 292	IG	100,0%	100,0%
35 - Dinard				
CGSP	330 713 959	IG	100,0%	100,0%
97 - Basse Terre				
CISE REUNION	342 305 554	IG	100,0%	100,0%
97 - Saint-Denis de la Réunion				
CISE TP	428 561 740	IG	100,0%	100,0%
92 - ISSY LES MOULINEAUX				

Société et adresse	N° Siren	Méthode de consolidation	% de détention directe et indirecte	
			31/12/2018	31/12/2017
CISE TP REUNION				
97 - Saint-Denis de la Réunion	792 185 639	IG	0,0%	100,0%
ECOSTATION				
69 - Limonest	789 877 776	IG	100,0%	100,0%
EAU DE GARONNE				
47 - Foulayronnes	844 291 542	IG	100,0%	N/A
EVJ-SCET				
26 - Chatuzange le Goubet	379 818 487	IG	100,0%	100,0%
EDM (Electricité de Mayotte)				
97 - Mayotte	099 380 495	ME	25,0%	25,0%
FLOWER SAS				
31 - Balma	492 355 508	IG	100,0%	100,0%
FLOWER EXPLOITATION CAMPINGS				
31 - Balma	512 445 883	IG	100,0%	100,0%
FORMULE-GOLF				
95-Cergy Pontoise	379 379 357	IG	100,0%	100,0%
FORMULE-GOLF LA MEJANNE				
95-Cergy Pontoise	838 197 358	IG	100,0%	N/A
FINPEX				
92 - ISSY LES MOULINEAUX	347 882 953	IG	100,0%	100,0%
GEM				
82 - Montauban	539 047 951	IG	100,0%	100,0%
GESAV				
59 - Valenciennes	815 333 190	IG	100,0%	100,0%
GOLF DE SAINT LAURENT SEMOP				
54 PLOEMEL	839 206 950	IG	56,0%	N/A
GOLF ESPACE				
95-Cergy Pontoise	341 047 975	IG	100,0%	100,0%
GRIM EAU				
13 Salon de Provence	838 299 469	IG	100,0%	N/A
GRIM HOLD				
92 - ISSY LES MOULINEAUX	838 404 416	IG	100,0%	N/A
Société du GOLF de Dunkerque				
95-Cergy Pontoise	539 289 504	IG	100,0%	100,0%
Société du GOLF du Grand Rodez				
95-Cergy Pontoise	538 729 963	IG	100,0%	100,0%
GOLF de Sainte Maxime				
95-Cergy Pontoise	344 337 514	IG	99,96%	99,96%
IMAGEAU				
34 - Clapiers	504 316 597	IG	100,0%	100,0%
HYDROSERVICES DE L'OUEST				
56 - Theix	351 663 794	IG	100,0%	100,0%
LES ONDINES				
46 - Souillac sur Dordogne	524 522 539	IG	80,0%	80,0%
MACHEIX VIDANGE ASSAINISSEMENT				
19 - Malemort sur Corrèze	437 630 304	IG	100,0%	100,0%
MORBIHAN PATRIMOINE SERVICES				
56 - Vannes	530 460 203	IG	0,0%	100,0%
SATEG				
65 - Ibos	672 780 426	IG	100,0%	100,0%
SAUR SAS				
92 - ISSY LES MOULINEAUX	339 379 984	IG	100,0%	100,0%
SAUR ACHATS				
31 - Balma	522 274 133	IG	100,0%	100,0%
SAUR INTERNATIONAL				
92 - ISSY LES MOULINEAUX	383 056 033	IG	100,0%	100,0%
SAUR LOISIRS				
92 - ISSY LES MOULINEAUX	431 941 616	IG	100,0%	100,0%

SAUR – Comptes consolidés au 31 décembre 2018 en normes IFRS

Société et adresse	N° Siren	Méthode de consolidation	% de détention directe et indirecte	
			31/12/2018	31/12/2017
SAUR RELAIS 92 - ISSY LES MOULINEAUX	384 814 810	IG	100,0%	100,0%
SAINT AFF'O SEMOP 12 SAINT AFFRIQUE	834 048 936	IG	55,0%	Non conso
SEBRIE 77 - Magny le Hongre	353 502 917	IG	65,0%	65,0%
SEDUD 22 - Dinan	389 469 826	ME	50,0%	50,0%
SE3R 87 - Isle	824 190 516	IG	100,0%	100,0%
SEP ECOSSIERNES 44-Saint-Nazaire	520 600 479	ME	35,0%	35,0%
SEP GEDEC 92 - ISSY LES MOULINEAUX	602 011 918	IP	50,0%	50,0%
SEP GEPUR 92 - ISSY LES MOULINEAUX	811 826 874	IP	49,9%	49,9%
SEP GRANDE MOTTE La Grande Motte	538 680 224	ME	50,0%	50,0%
SEP GRESILLONS II 78510 Triel sur seine	508 573 730	ME	47,5%	47,5%
SEP LIVERY 56 - Vannes	484 531 934	ME	45,0%	45,0%
SEPIG 44 - La Baule	542 080 486	IG	89,8%	89,8%
SEPIG ATLANTIQUE EAU SAS 44 - La Baule	507 922 763	IG	89,8%	89,8%
SGEF 42 - La Fouillouse	514 130 392	IG	100,0%	100,0%
SHGS 95-Cergy Pontoise	380 189 092	IG	100,0%	100,0%
SMDS 97 - Martinique	322 078 775	IG	100,0%	100,0%
SNC LES COLLINES 92 - ISSY LES MOULINEAUX	440 220 689	IG	100,0%	100,0%
STESAUR 42 - MONTBRISON	602 011 918	IG	100,0%	100,0%
STEREAU 92 - ISSY LES MOULINEAUX	602 011 918	IG	100,0%	100,0%
SUDEAU 97 - Saint Denis de la Réunion	802 080 267	IG	100,0%	100,0%
TECHNI VISION 26 - Chatuzange le Goubet	432 762 375	IG	100,0%	100,0%
TERRE DES TROIS FRERES 97 - Saint Denis de la Réunion	535 244 255	IG	100,0%	100,0%
VERT FOREZ 95-Cergy Pontoise	529 361 560	IG	100,0%	100,0%
Sociétés exerçant leur activité au Luxembourg				
SAUREA Luxembourg		IG	100,0%	100,0%

Société et adresse	N° Siren	Méthode de consolidation	% de détention directe et indirecte	
			31/12/2018	31/12/2017
Sociétés exerçant leur activité en Espagne				
EMALSA				
Las Palmas - CANARIES		IG	66,0%	33,0%
GESTAGUA				
Madrid - Espagne		IG	100,0%	100,0%
NUINSA				
Las Palmas - CANARIES		IG	100,0%	0,0%
SERCANARIAS				
Las Palmas - CANARIES		IG	100,0%	50,0%
Sociétés exerçant leur activité en Pologne				
SAUR KONSTANCJA				
POLOGNE		IG	100,0%	100,0%
SAUR HORYZONT				
POLOGNE		IG	100,0%	100,0%
SAUR POLSKA				
POLOGNE		IG	100,0%	100,0%
SNG (SAUR Neptun Gdansk)				
Gdansk - POLOGNE		IG	51,0%	51,0%
Sociétés exerçant leur activité en Grande-Bretagne				
ECOVERT GROUP				
1 Park Row - Leeds - LS1 5 AB - ROYAUME UNI		IG	100,0%	100,0%
SAUR SERVICES GLASGOW				
1 Park Row - Leeds - LS1 5 AB - ROYAUME UNI		IG	100,0%	100,0%
SAUR UK				
1 Park Row - Leeds - LS1 5 AB - ROYAUME UNI		IG	100,0%	100,0%
STEREAU UK				
1 Park Row - Leeds - LS1 5 AB - ROYAUME UNI		IG	100,0%	100,0%
Sociétés exerçant leur activité en Amérique du sud				
AGUAS DE MENDOZA				
Mendoza - ARGENTINE		IG	100,0%	100,0%
INVERSORA DEL ACONCAGUA				
Mendoza - ARGENTINE		ME	24,2%	24,2%
INVERSORAS DE MENDOZA				
Mendoza - ARGENTINE		ME	33,3%	33,3%
OBRAS SANITARIAS MENDOZA				
Mendoza - ARGENTINE		ME	32,1%	32,1%
Sociétés exerçant leur activité en Arabie saoudite				
SAUR INTERNATIONAL CONCERTED COMPANY				
Arabie saoudite		IG	70,0%	70,0%
MASA				
Arabie saoudite		ME	49,0%	49,0%
SAUR SAUDI ARABIA				
Arabie saoudite		IG	100,0%	100,0%
Sociétés exerçant leur activité au Sénégal				
STEREAU SENEGAL				
Sénégal		IG	100,0%	100,0%
Sociétés exerçant leur activité à Chypre				
STERIAC				
Chypre		IG	80,0%	80,0%
Sociétés exerçant leur activité à Bahreïn				
SAUR INTERNATIONAL BAHREIN				
Barheïn		IG	100,0%	100,0%